



**Projet d'appui au Suivi des ODD en Afrique  
(SODDA)**



**FINANCEMENT DU MINISTRE DE L'EUROPE ET  
DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Analyse des bilans alimentaires du Mali  
sur la période 2010-2015**

*Rapport définitif*

*Juin 2019*

## **Sigles et abréviations**

<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
<b>BA</b>	Bilan Alimentaire
<b>CDU</b>	Compte Disponibilité Utilisation
<b>CILSS</b>	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
<b>CPC</b>	Classification Centrale des Produits
<b>CPS/SDR</b>	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
<b>DEA</b>	Disponibilité Energétique Alimentaire
<b>DEC</b>	Dietary Energy Consumption
<b>DGCC</b>	Direction Générale de Commerce de la Concurrence et de la Consommation
<b>ELIM</b>	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
<b>EMOP</b>	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
<b>FAO/SM</b>	Stratégie Mondiale d'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales
<b>FCL</b>	FAO Commodity List
<b>G</b>	Gramme
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>IGPA</b>	Indice Global de Perte Alimentaire
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>IPA</b>	Indice de Perte Alimentaire
<b>IRPA</b>	Indice Régional de Perte Alimentaire
<b>KCAL</b>	Kilocalorie
<b>MDER</b>	Minimum Dietary Energy Requirement
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>OMT</b>	Organisation Mondiale du Tourisme
<b>PSA</b>	Prévalence de la Sous-Alimentation
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d'Achat
<b>SH</b>	Système Harmonisé
<b>SWOT/FFOM</b>	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
<b>SODDA</b>	Projet d'Appui au Suivi des Objectifs de Développement Durable en Afrique
<b>TAS</b>	Taux d'Autosuffisance
<b>TDI</b>	Taux de Dépendance aux Importations
<b>TM</b>	Tonne Métrique

---

## Sommaire

Sigles et abréviations.....	i
Sommaire .....	ii
Liste des tableaux .....	iii
Liste des graphiques .....	iv
Liste des annexes.....	iv
Résumé.....	v
Introduction.....	1
1. Résumé de la méthodologie d'élaboration du bilan alimentaire .....	4
1.1. Collecte de données.....	5
1.2. Compilation des données.....	6
2. Description des résultats du Bilan Alimentaire .....	8
2.1. Contribution des principaux agrégats au BA (Produits végétaux et animaux).....	8
2.2. Evolution de la disponibilité des macronutriments par groupe de produits .....	10
2.3. Contribution des principaux groupes de produits aux macronutriments .....	13
2.4. Répartition des macronutriments suivant les lignes du BA.....	15
2.5. Contribution des produits à la disponibilité des macronutriments .....	18
3. Analyse des résultats des Bilans alimentaires à des fins de politiques alimentaires .....	21
3.1. Evolution des approvisionnements du Mali en produits alimentaires .....	21
3.2. Evolution de l'alimentation animale .....	26
4. Indicateurs liés à la sécurité alimentaire et aux ODD .....	27
4.1. Taux d'Autosuffisance (TAS) .....	28
4.2. Taux de Dépendance aux Importations (TDI).....	29
4.3. L'indicateur 2.1.1 portant sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA) .....	31
4.4. L'indicateur 12.3.1 : Indice relatif aux pertes alimentaires mondiales.....	33
5. Analyse FFOM/SWOT à partir du CDU.....	37
Conclusion.....	39
Recommandations .....	41
Références bibliographiques .....	vii
Table des matières.....	viii
Annexes.....	xi

Annexe 1 : Méthodologies de la PSA et de l'IPA.....	xi
Annexe 2 : TDR de la mission .....	xix
Annexe 3 : Bilan Alimentaire 2015.....	xxi
Annexe 4 : Bilan Alimentaire 2014.....	xxv
Annexe 5 : Bilan alimentaire 2013.....	xxix
Annexe 6 : Bilan alimentaire 2012.....	xxxiii
Annexe 7 : Bilan alimentaire 2011.....	xxxvii
Annexe 8 : Bilan alimentaire 2010.....	xli

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des disponibilités caloriques des groupes de produits, 2010-2015 (en kcal/per/jour) .....	11
Tableau 2 : Evolution des disponibilités des protéines des groupes produits, 2010-2015 (en g/per/jour) ..	12
Tableau 3 : Evolution des disponibilités des lipides des groupes de produits (en g/pers/jour) .....	12
Tableau 4 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la DEA, 2010 à 2015 (%).....	13
Tableau 5 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la disponibilité de protéines, 2010 à 2015 (%).....	14
Tableau 6 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la disponibilité de lipides, 2010 à 2015 .....	15
Tableau 7 : Evolution de la répartition de la DEA suivant les principaux produits (kcal/per/jour) .....	16
Tableau 8 : Evolution de la répartition des protéines suivant les produits (g/per/jour).....	17
Tableau 9 : Evolution de la répartition de la graisse suivant les produits (g/per/jour).....	18
Tableau 10 : Evolution de la contribution des produits à la DEA, 2010 à 2015 (%) .....	19
Tableau 11 : Evolution de la contribution des produits à la disponibilité de protéines.....	19
Tableau 12 : Evolution de la contribution des produits à la disponibilité de lipides (%).....	20
Tableau 13: Approvisionnements du Mali en riz sur la période 2010-2015 (1000 TM).....	22
Tableau 14: Approvisionnements du Mali en mil sur la période 2010-2015 (1000 TM).....	23
Tableau 15: Approvisionnements du Mali en sorgho sur la période 2010-2015 (1000 TM).....	23
Tableau 16: Approvisionnements du Mali en maïs sur la période 2010-2015 (1000 TM) .....	24
Tableau 17: Approvisionnements du Mali en blé sur la période 2010-2015 (1000 TM).....	24
Tableau 18: Approvisionnements du Mali en sucre brut sur la période 2010-2015 (1000 TM) .....	25
Tableau 19: Approvisionnements du Mali en arachide sur la période 2010-2015 (1000 TM) .....	25
Tableau 20 : Evolution de la part de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure, 2010 à 2015	27
Tableau 21 : Evolution du TAS des groupes de produits (%).....	28
Tableau 22 : Evolution du TAS des principaux produits .....	29
Tableau 23 : Evolution du TDI des groupes de produits, 2010 à 2015 .....	30
Tableau 24 : Evolution du TDI des principaux produits, 2010 à 2015 .....	31
Tableau 25 : Estimations des paramètres et calcul de la PSA pour une distribution log-normale .....	32
Tableau 26 : Répartition des pourcentages de pertes alimentaire par produit (%).....	35
Tableau 27 : Sélection du panier des biens à l'année de base (2010) et poids associé aux produits .....	xvi
Tableau 28 : Répartition des pourcentages de pertes alimentaire par produit (%).....	xvii

---

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des disponibilités énergétiques alimentaires entre 2010 et 2015 .....	9
Graphique 2 : Evolution de la contribution des produits végétaux et animaux à la disponibilité de protéines .....	9
Graphique 3 : Contribution des produits végétaux et animaux à la disponibilité de lipides .....	10
Graphique 4 : Evolution de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure (TM).....	26
Graphique 5 : Evolution du DEC et du MDER sur la période 2010-2015 .....	32
Graphique 6 : Evolution du PSA et du nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation sur la période 2010-2015.....	33
Graphique 7: Evolution du pourcentage et de l'indice des pertes alimentaires du Mali entre 2010 et 2015	36

## Liste des annexes

Annexe 1 : Méthodologies de la PSA et de l'IPA.....	xi
Annexe 2 : TDR de la mission .....	xix
Annexe 3 : Bilan Alimentaire 2015.....	xxi
Annexe 4 : Bilan Alimentaire 2014.....	xxv
Annexe 5 : Bilan alimentaire 2013.....	xxix
Annexe 6 : Bilan alimentaire 2012.....	xxxiii
Annexe 7 : Bilan alimentaire 2011 .....	xxxvii
Annexe 8 : Bilan alimentaire 2010.....	xli

## **Résumé**

La rédaction de ce document rentre dans le cadre du projet Suivi des ODD en Afrique (SODDA) qui se propose d'appuyer l'analyse des bilans alimentaires élaborés dans le cadre du protocole d'accord entre la FAO/SM et AFRISTAT.

Les résultats montrent de manière générale que le régime alimentaire des maliens dépend essentiellement des produits d'origine végétale plus particulièrement des céréales. En effet, plus de 90% de la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) provient des produits d'origine végétale ; ce pourcentage atteint plus de 75% pour les protéines et plus de 70% pour les graisses. Il est important de noter que les produits halieutiques ne sont pas encore pris en compte dans les BA élaborés.

La DEA par personne et par jour affiche une moyenne de 2725 Kcal sur la période 2010-2015 avec un accroissement de 6% entre 2010 et 2015. Près de 64% de la DEA provient des céréales (21,6% pour le riz ; 17,8% pour le mil ; 14,7% pour le sorgho ; 13,6% pour le maïs). Pour les protéines, la moyenne est de 77g/personne/jour avec une variation de 9,5% entre les années 2010 et 2015 ; les céréales contribuent à hauteur de 56% aux protéines disponibles. Quant aux graisses, elles affichent une moyenne de 56g/pers/jour avec un accroissement de 3,8% entre 2010 et 2015. Les céréales, les oléagineux ainsi que les huiles apportent une contribution de 24% chacun ; l'arachide à lui seul apporte 21% des graisses.

L'analyse du taux d'autosuffisance et du taux de dépendance aux importations sur la période 2010-2015 montre que le Mali affiche une autosuffisance alimentaire pour la plupart des produits analysés dans les BA à l'exception du sucre, l'huile de palme, le blé et le riz dans une moindre mesure pour lesquels le pays est fortement dépendant des importations.

L'utilisation des méthodologies de la FAO pour le calcul de la prévalence de la sous-alimentation relevant de l'ODD 2 et de l'indice des pertes alimentaires relevant de l'ODD 12 a permis d'estimer ces deux indicateurs en se servant des BA et d'autres indicateurs connexes. Les résultats montrent que 7,42% de la population malienne avaient un apport énergétique alimentaire inférieur au minimum nécessaire (1704 Kcal/jour/pers) pour mener une vie saine et active en 2010. Ce chiffre a fléchi à 4,99% de la population en 2015 soit une baisse de 48,5 points de pourcentage entre 2010 et 2015. En termes d'individus, 1 118 176 de maliens souffraient de la sous-alimentation en 2010 alors que ce chiffre est de 872 236 en 2015.

---

Un panier de 16 produits a été constitué pour calculer l'indice des pertes alimentaires du Mali avec 2010 comme année de base. Le pourcentage des pertes alimentaires qui estime le pourcentage de la disponibilité totale n'atteignant pas le stade de détail est évalué à 14% et 13,9% respectivement en 2010 et 2015 après une valeur de 13,6% en 2012. L'indice des pertes alimentaires base 100 en 2010 est estimé à 99 en 2011, 97 en 2012 et tourne autour de 98,4 entre 2013 et 2015.

## **Introduction**

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 1 241 000 km<sup>2</sup> dont les deux tiers sont désertiques. L'économie malienne est fortement dépendante du secteur primaire (l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture) occupant 68,0% de la population active. En outre, le pays dispose des caractéristiques environnementales et sociodémographiques qui le prédisposent à des aléas climatiques et autres phénomènes pouvant être des facteurs qui exposent les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Pour suivre la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, le Mali à l'instar des autres pays du Sahel a mis en place un système de collecte de données agricoles pour l'élaboration d'un outil d'évaluation de la sécurité alimentaire appelé bilan céréalier. Cependant, le bilan céréalier connaît actuellement des limites notamment dans son manque d'intégration des nouvelles réalités alimentaires des populations. Aussi, le bilan céréalier dans son approche et son contenu ne prend pas en compte les autres productions agricoles potentiellement comestibles (protéagineux, tubercules et racines, légumes, produits animaux et halieutiques...).

Le bilan alimentaire vient en complément du bilan céréalier pour permettre aux autorités de prendre des bonnes décisions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, le bilan alimentaire donne une idée d'ensemble de la composition des approvisionnements alimentaires d'un pays durant une période spécifiée (généralement une année). C'est un outil de comparaison internationale des statistiques de consommation alimentaire. Il est né au lendemain de la première guerre mondiale.

Il est globalement admis que des données statistiques rigoureuses et fiables sur l'alimentation et l'agriculture sont nécessaires pour comprendre la situation actuelle des approvisionnements agricoles et alimentaires dans un pays donné, suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs de développement fixés, et inspirer des décisions politiques fondées sur des données probantes. Dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (également appelée Stratégie mondiale), des efforts ont été entrepris afin de concevoir et de promouvoir les solutions les moins coûteuses possibles pour permettre aux pays de collecter des données sur divers aspects de la disponibilité et de l'utilisation alimentaires, dans le but de mieux étayer les décisions et politiques fondées sur des données concrètes. Dans le contexte des



objectifs de développement durable (ODD) notamment, l'intérêt de disposer de données fiables et comparables au niveau mondial pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de certaines cibles est devenu une nécessité.

Bien que les données concernant la production agricole, les importations, les exportations ou les stocks puissent être utiles indépendamment les unes des autres, aucune de ces grandeurs prises individuellement ne suffit à décrire précisément la situation alimentaire globale d'un pays. Si la production d'une denrée donnée diminue, par exemple, on pourrait déduire en l'absence d'autres informations que la disponibilité de cette même denrée diminue également. Toutefois, si les importations augmentent plus que la production ne diminue, on peut s'attendre au contraire à une hausse de la disponibilité. Ce simple exemple permet d'illustrer l'idée que l'on ne peut tirer des conclusions pertinentes sur la situation alimentaire d'un pays que lorsque l'ensemble de ces grandeurs est regroupé dans un cadre global. Les bilans alimentaires (BA) constituent un tel cadre, dans la mesure où ils réunissent tous les aspects relatifs aux disponibilités et aux utilisations alimentaires d'un pays, de façon à pouvoir valider les estimations sous-jacentes tout en garantissant le contexte nécessaire à une analyse complète des différents éléments (FAO, 2017a).

La Stratégie Mondiale a signé en novembre 2016, avec AFRISTAT, un protocole d'accord pour apporter une assistance technique à la mise en place d'actions de renforcement des capacités dans le domaine des bases de sondage principales et d'élaboration des Bilans Alimentaires (BA). Ce protocole s'insère dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, nécessaires à la conduite des politiques de développement. Le protocole signé entre les deux institutions, couvre les deux composantes que sont le bilan alimentaire et la base de sondage principale. Pour les activités de renforcement de capacités du volet Bilans Alimentaires, quatre (4) pays pilotes ont été choisis : le Bénin, la Guinée, le Mali et le Madagascar. Après la participation de ces pays à l'atelier régional de formation sur la nouvelle méthodologie d'élaboration des BA (Dakar, 14-18 Août 2017), la Stratégie Mondiale, l'AFRISTAT et l'INSTAT en collaboration avec la CPS/SDR ont organisé un atelier national de formation à l'attention du comité technique en charge des bilans alimentaires au Mali, du 02 au 05 mai 2018. Avec l'appui technique de l'expert de la stratégie mondiale, le comité technique a

pu compiler les bilans alimentaires de 2010 à 2015 suivant la nouvelle approche de la méthodologie de la FAO.

Conformément à son objectif d'appui au suivi des ODD en Afrique, le projet de suivi des ODD en Afrique (SODDA) se propose d'appuyer l'analyse de ces bilans alimentaires élaborés dans le cadre du protocole d'accord entre la FAO/SM et AFRISTAT. A travers cette activité, le projet SODDA vise à soutenir la production des indicateurs de suivi relatifs à l'ODD n°8. Pour ce faire, des actions viendront compléter les activités d'AFRISTAT et de la FAO concernant l'élaboration des bilans alimentaires dans trois pays pilotes et la diffusion des bonnes pratiques dans les Etats Membres.

Ce soutien inclut le recrutement de deux consultants nationaux (champs agriculture et élevage) chargés de produire un rapport national d'analyse des bilans alimentaires par pays identifié (Guinée, Bénin et Mali).

Ce présent rapport se propose d'analyser les BA élaborés du Mali en cinq chapitres. Le premier décrit le cadre institutionnel et organisationnel d'élaboration des BA au Mali. Le second point analyse les principaux résultats des BA, notamment la disponibilité énergétique alimentaire. Quant au troisième et quatrième chapitre, ils se focalisent sur l'analyse des BA à des fins de politique de sécurité alimentaire et des indicateurs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que ceux liés aux ODD, précisément l'indicateur 2.1.1 de la cible 1 de l'ODD 2 et l'indicateur 12.3.1 de la cible 3 de l'ODD 12. Le dernier chapitre porte sur une analyse FFOM/SWOT à partir du CDU.

## **1. Résumé de la méthodologie d'élaboration du bilan alimentaire**

Un bilan alimentaire se définit comme un jeu de données agrégées et analytiques qui « *donne une idée d'ensemble de la composition des approvisionnements alimentaires d'un pays durant une période de référence donnée* » (FAO, 2017a). Sa réalisation repose sur un cadre comptable où l'on indique l'ensemble des sources potentielles de disponibilité et d'utilisation d'un produit alimentaire donné. Les bilans alimentaires fournissent des informations essentielles sur le système alimentaire d'un pays à travers trois composantes :

- Les disponibilités alimentaires intérieures regroupant la production, les importations et les variations des stocks.
- L'utilisation intérieure des aliments, y compris l'alimentation animale, les semences, la transformation, les pertes, les exportations et les autres utilisations.
- Les valeurs par habitant des disponibilités de tous les aliments (en kilogrammes par personne et par an) et la teneur en calories, en protéines et en lipides.

L'activité de compilation des bilans alimentaires au Mali a commencé après une série d'ateliers de formation des pays du Sahel sur la méthodologie de la FAO tenus à Nouakchott en Mauritanie à travers le projet de renforcement des capacités pour le suivi de l'insécurité alimentaire au Sahel (GCP/GLO/540/ITA), financé par le Gouvernement italien. Cinq (05) pays à savoir le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont bénéficié cette série de formation.

A la suite de ces formations, le Mali a mis en place un Groupe de Travail Technique (GTT) regroupant les techniciens de plusieurs secteurs d'activité et chargé de l'élaboration des bilans alimentaires. Il est présidé par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR).

Le comité est composé des représentants des services suivants :

- ✓ Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR),
- ✓ Institut National de la Statistique (INSTAT),
- ✓ Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)
- ✓ Direction Nationale de la Pêche (DNP),
- ✓ Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA)
- ✓ Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV),

- ✓ Direction Nationale de l'Industrie (DNI),
- ✓ Direction Nationale de la Santé (DNS),
- ✓ Système d'Alerte Précoce (SAP),
- ✓ Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA),
- ✓ Direction Générale du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation (DGCC),
- ✓ Observatoire du Marché Agricole (OMA),
- ✓ Institut d'Economie Rural (IER)
- ✓ Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DNTH).

Ces structures travaillent en étroite collaboration avec la CPS/SDR pendant tout le processus de compilation des BA.

Pour la nouvelle approche de compilation des bilans alimentaires, le GTT du Mali a bénéficié de l'appui technique de l'AFRISTAT à travers le protocole d'accord qu'il a signé avec la Stratégie Mondiale.

### **1.1. Collecte de données**

- ✚ Les données de production utilisées dans le CDU sont généralement des données officielles validées provenant des enquêtes et des statistiques administratives. L'annuaire statistique du secteur développement rural constitue la principale source des données de production. Il contient des données officielles de production des cultures et les produits de l'élevage.
- ✚ La collecte des données sur la production des produits dérivés est très limitée. A cet effet, les estimations de la FAO pré-chargées dans l'outil FBSTool<sup>1</sup> ont été maintenues. Certaines de ces estimations ont été ajustées lors du travail de validation du CDU.
- ✚ Les données de commerce proviennent de la base de données des statistiques du commerce extérieur de l'INSTAT. L'outil FBSTool est venu avec des données de commerce étiquetées semi-officielles (des données provenant de la base de données sur le commerce extérieur des Nations Unies, Comtrade). Certaines de ces données ont été mises à jour.
- ✚ Les données sur les variations proviennent de la DGCC qui collecte les données auprès des commerçants grossistes. Ces données ne concernent que quelques produits de

---

<sup>1</sup> C'est un outil élaboré par la FAO à travers la Stratégie Globale pour compiler les bilans alimentaires

première nécessité et sont souvent insuffisantes. Le GTT a opté pour l'estimation des variations de stocks avec la procédure de l'outil FBSTool.

- ✚ les données sur la disponibilité alimentaire ont été principalement estimées avec la procédure implémentée dans l'outil FBSTool.
- ✚ pour l'alimentation des touristes, les données sur les arrivées de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ont été utilisées.
- ✚ il n'existe pas de données officielles sur les quantités produites utilisées comme semence. La formule proposée dans les directives d'élaboration des BA a été appliquée en utilisant les données sur les superficies récoltées et les taux de semences utilisés au niveau national.

$$\text{Quantité de semences}_{2015} = \text{Taux de semence} \left( \frac{TM}{Ha} \right) \times \text{Superficie récoltée}_{2016}$$

- ✚ pour l'alimentation du bétail, l'estimation a été faite avec la procédure implémentée dans l'outil FBSTool.
- ✚ pour les pertes, les taux donnés par le CILSS sur certains produits sont utilisés. Aussi les estimations d'experts et du GTT sont utilisées.
- ✚ en dehors des données sur les composantes des BA, les taux d'extraction aussi ont été mis à jour. En effet, le GTT du Mali utilise des taux d'extraction dans l'ancien outil Excel pour estimer la production des produits dérivés et pour la conversion des quantités de produits dérivés en équivalent primaire.

## **1.2. Compilation des données**

Le comité technique bilan alimentaire se réunit en atelier de travail sur convocation du directeur de la CPS/SDR. Lors des sessions de travail, les membres du comité procèdent :

- ✚ à la vérification de l'exactitude et de la cohérence des données (vérification des sources, confrontation des données des différentes sources) ;
- ✚ à l'organisation des données en leur affectant le code appropriée et en faisant la correspondance entre les codes SH et FCL ;
- ✚ à la saisie des données dans l'outil FBSTool (mise à jour du CDU) ;
- ✚ à l'estimation des données manquantes ;
- ✚ à l'imputation des données aux différentes postes d'utilisation ;

- ✚ à la validation du CDU par la correction des erreurs de saisie et l'équilibrage entre les disponibilités alimentaires et leur utilisation.

## **2. Description des résultats du Bilan Alimentaire**

Le régime alimentaire du malien est faiblement diversifié. En effet, selon l'enquête budget consommation ELIM2009, 90% des calories consommées sont apportées par 17 produits seulement, les céréales apportent en moyenne 64%.

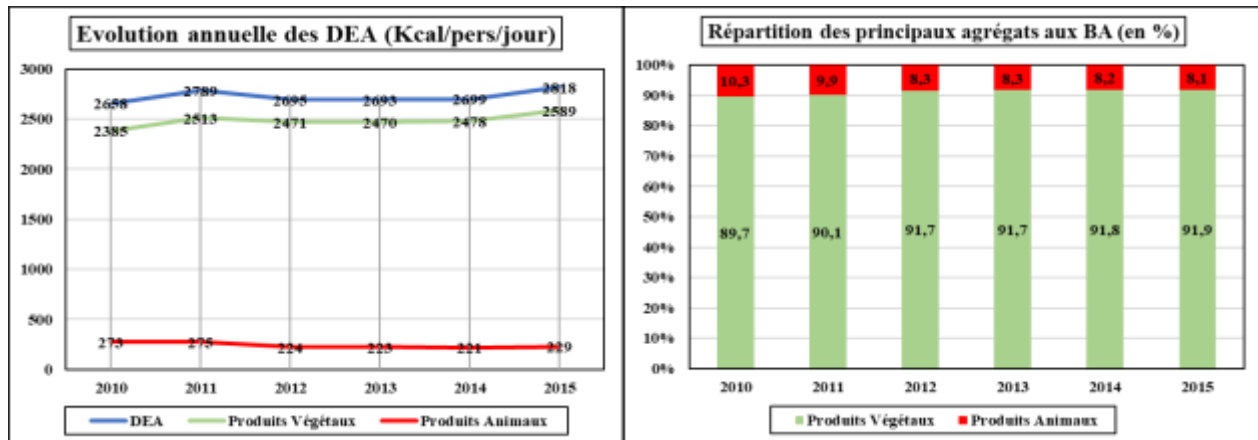
Les principaux groupes de produits qui contribuent à la DEA sont dans l'ordre les céréales, les oléagineux, les édulcorants, les huiles végétales, le lait, les viandes, les légumineuses, les racines amyliées, les légumes et les fruits. En 2014 et 2015, les boissons alcoolisées ont constitué le dixième des groupes de produits ayant contribué le plus à la DEA. Ces dix (10) groupes de produits assurent plus 97% de la DEA moyenne annuelle entre 2010 et 2015.

### **2.1. Contribution des principaux agrégats au BA (Produits végétaux et animaux)**

#### **2.1.1. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de calories**

La disponibilité énergétique alimentaire a connu des fluctuations entre 2010 et 2015. Estimée à 2658 kcal par jour et par personne, la composition de la DEA de 2010 est constituée à 89,7% par les produits végétaux et 10,3% de produits animaux. De 2011 à 2015, les produits d'origine végétale contribuent à plus de 90% à la formation de la DEA annuelle. Cette composition de la disponibilité énergétique alimentaire confirme celle de la consommation alimentaire réelle révélée par l'enquête budget consommation qui estime que les produits d'origine animale pris dans leur ensemble représentent moins de 8% des calories totales consommées au niveau national (ELIM, 2009). La DEA de 2015 a évolué de 4,42% par rapport à son niveau de 2014. L'évolution de la disponibilité calorique des produits végétaux explique principalement cette hausse de la DEA ; ils contribuent pour 4,13 points de pourcentage à la hausse de DEA de 2015 contre 0,3 point de pourcentage pour les produits animaux. Les céréales à savoir le riz, le maïs, le mil, le sorgho et le blé constituent la principale source d'énergie pour les produits d'origines végétales.

**Graphique 1 : Evolution des disponibilités énergétiques alimentaires entre 2010 et 2015**

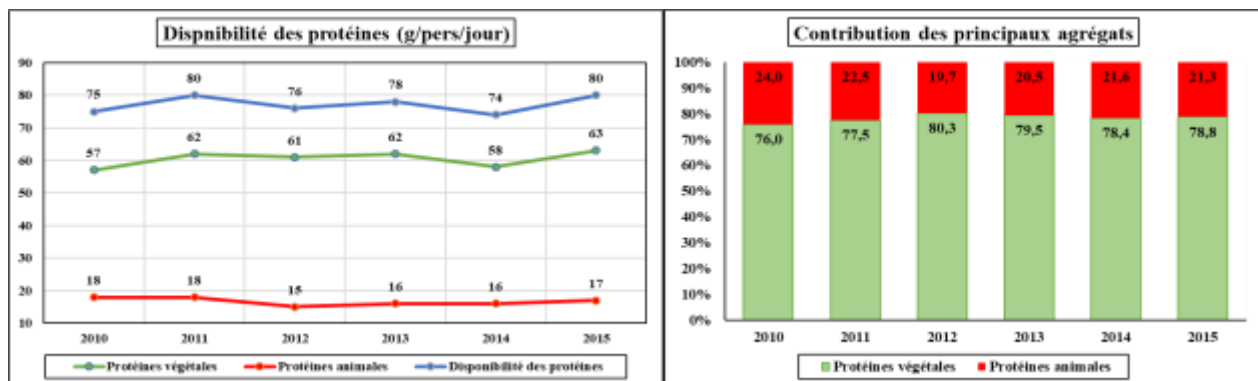


Source : Afristat et al., 2018

### 2.1.2. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de protéines

La disponibilité des protéines a évolué en dents de scie entre 2010 et 2015. Elle est passée de 75g/personne/jour en 2010 à 80g/personne/jour. Elle a connu une baisse entre 2012 et 2014 par rapport à son niveau de 2011 avant de l'atteindre en 2015. Les produits végétaux contribuent en moyenne à plus 78% à la disponibilité totale des protéines. Pour toutes les années, la disponibilité en protéine est au-delà de sa consommation réelle qui est en moyenne 72g/personne/jour (ELIM, 2009).

**Graphique 2 : Evolution de la contribution des produits végétaux et animaux à la disponibilité de protéines**



Source : Afristat et al., 2018

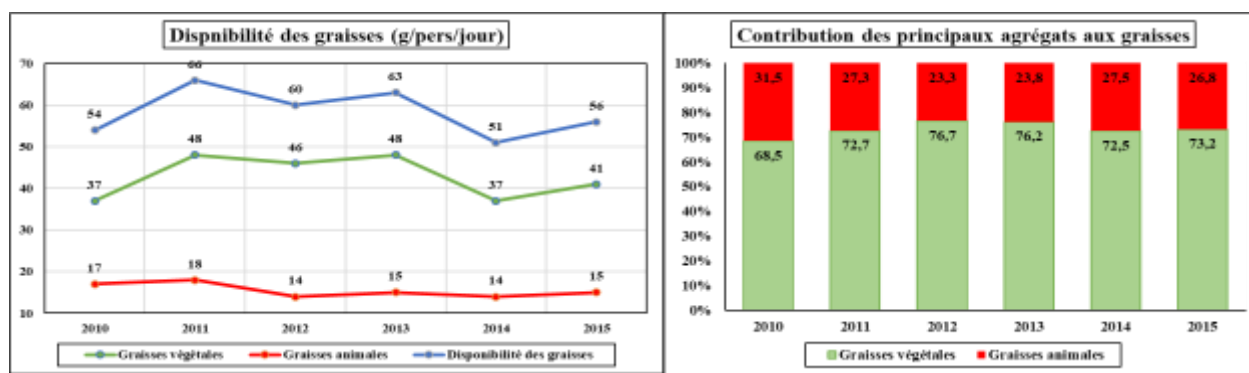
### 2.1.3. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de graisses

La courbe en bande bleue donne l'évolution de la disponibilité des graisses dans le BA du Mali de 2010 à 2015. La disponibilité des matières grasses est pour certaines années en deçà de la consommation de lipides donnée par l'enquête budget consommation qui de 56,7g/jour/personne.



En 2015, si la disponibilité des graisses a augmenté de 9,8% par rapport à 2014 ; elle a baissé de 11,1% par rapport à 2013. C'est toujours les produits végétaux qui contribuent le plus à la fourniture des matières grasses.

**Graphique 3 : Contribution des produits végétaux et animaux à la disponibilité de lipides**



Source : Afristat et al., 2018

## 2.2. Evolution de la disponibilité des macronutriments par groupe de produits

### 2.2.1. Disponibilité calorique des groupes de produits

La disponibilité énergétique alimentaire est fournie par dix-neuf groupes de produits. La moyenne sur les cinq années est de 2725 kcal/jour/personne. La DEA des produits céréaliers est pratiquement stable dans le temps, enregistrant de légères variations d'une année à l'autre (tableau 1). Les écarts observés entre les DEA des produits oléagineux d'une année à l'autre sont imputables à la fluctuation de la production de l'arachide ; ceux des produits laitiers sont dus à la baisse considérable de la production de lait à partir de 2011. Quant aux écarts dans les DEA des épices, ils s'expliquent par la production du piment qui a doublé entre 2010 et 2012 et quintuplé à partir de 2013.

**Tableau 1 : Evolution des disponibilités caloriques des groupes de produits, 2010-2015 (en kcal/per/jour)**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy 10/15	%	%cu m.	Evo. 10/15 (%)
Céréales	1737	1730	1734	1729	1707	1815	1742	63,9	64	4,5
Oléagineux (excl. Prod.)	85	212	204	209	108	147	161	5,90	70	72,1
Edulcorants	171	170	141	128	154	163	155	5,67	75	-4,6
Huiles Végétales	125	128	118	123	109	101	117	4,31	80	-19,1
Lait	150	152	119	90	97	96	117	4,30	84	-35,6
Viandes (abattage)	98	98	84	99	99	107	97	3,58	88	9,2
Légumineuses	99	93	94	78	89	88	90	3,31	91	-10,5
Racines amylicées	65	82	76	67	95	78	77	2,83	94	19,0
Fruits (Vin Exclu.)	44	33	40	45	86	71	53	1,95	96	60,6
Légumes	43	49	45	61	43	53	49	1,80	98	21,8
Alcool (Bière et Vin inclus)	6	6	6	6	67	48	23	0,85	98	776,4
Graisses animales	12	12	10	21	12	12	13	0,49	99	1,6
Abats comestibles	10	10	8	10	10	10	10	0,36	99	2,0
Epices	2	3	3	13	14	14	8	0,30	100	717,6
Fruits à coque et produits	6	5	6	8	2	7	6	0,21	100	12,1
Œufs et produits	3	3	3	3	3	3	3	0,11	100	-3,2
Produits divers	2	2	2	2	3	3	2	0,08	100	76,5
Stimulants	1	1	2	1	1	2	1	0,05	100	100,0
Cultures sucrières	0	0	0	0	1	1	0	0,01	100	-
<b>Total DEA</b>	<b>2658</b>	<b>2789</b>	<b>2695</b>	<b>2693</b>	<b>2699</b>	<b>2818</b>	<b>2725</b>	<b>100</b>		<b>6,0</b>

Source : Afristat et al., 2018

### 2.2.2. Disponibilité de protéines des groupes de produits

La disponibilité de protéines alimentaires a évolué en dents de scie entre 2010 et 2015 ; le record est atteint en 2015 avec 81 g/jour/personne. Cette disponibilité est exclusivement fournie par 9 groupes de produits sur 19 avec une quasi-stabilité inter annuelle sauf pour les produits laitiers et les oléagineux. Bien que les œufs soient riches en protéine, la disponibilité intérieure en œuf n'est pas suffisante pour être contribuable à la fourniture de la protéine alimentaire.

**Tableau 2 : Evolution des disponibilités des protéines des groupes produits, 2010-2015 (en g/per/jour)**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	%	%cum.	Evo. 10/15 (en %)
Céréales	43	42	42	42	42	45	43	56	56	5
Racines amylicées	1	1	1	1	1	1	1	1	57	0
Vianes (abatage)	9	9	8	9	9	10	9	12	69	11
Oléagineux (excl. Prod.)	4	9	8	9	5	6	7	9	78	50
Légumineuses	6	6	6	5	6	6	6	8	85	0
Lait	7	7	6	5	5	5	6	8	93	-29
Légumes	2	2	2	3	2	3	2	3	96	50
Abats comestibles	1	1	1	2	1	2	1	2	98	100
Fruits (Vin Exclu.)	1	1	1	1	1	1	1	1	99	0
Epices	0	0	0	1	1	1	1	1	100	--
Alcool (Bière et Vin inclus)	0	0	0	0	1	1	0	0	100	--
<b>Disponibilité totale</b>	<b>74</b>	<b>78</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>74</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>9,5</b>

Source : Afristat et al., 2018

### 2.2.3. Disponibilité de lipides des groupes de produits

Avec une moyenne annuelle de 58 g/jour/personne, 7 groupes de produits ont régulièrement contribué à la disponibilité de la graisse alimentaire. Dans son évolution, le niveau global de la disponibilité de lipides a gagné 17 points en pourcentage entre 2010 et 2011 ; il perd 8 points en pourcentage entre 2011 et 2012.

**Tableau 3 : Evolution des disponibilités des lipides des groupes de produits (en g/pers/jour)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	%	%cum.	Evo. 10/15 (en %)
Céréales	13	13	13	13	14	15	14	24	24	15
Oléagineux (excl. Prod.)	7	18	17	18	9	12	14	24	48	71,4
Huiles Végétales	14	15	14	14	12	12	14	24	72	-14
Lait	9	9	7	5	6	6	7	12	84	-33,33
Vianes (abatage)	7	7	6	7	7	7	7	12	97	0
Graisses animales	1	1	1	2	1	1	1	2	98	0
Légumineuses	1	1	1	1	1	1	1	2	100	0
Fruits à coque	1	0	0	1	0	0	0	0	100	-100
Fruits (Vin Exclu.)	0	0	0	0	1	1	0	0	100	--
<b>Disponibilité totale</b>	<b>53</b>	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>61</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>58</b>			<b>3,8</b>

Source : Afristat et al., 2018

## 2.3. Contribution des principaux groupes de produits aux macronutriments

### 2.3.1. Contribution des groupes de produits à la DEA

Les produits céréaliers contribuent en moyenne à hauteur de 64% à la DEA. En 2011 et 2014, la moyenne n'a pas été atteinte dû à la baisse de la production du riz ; ce dernier fournissant à lui seul 30 % de la contribution annuelle des céréales sauf en 2015 où sa contribution s'élève à 28,4%. En apport calorique, le riz est suivi par le mil et le sorgho. Il convient de signaler qu'une grande partie de la disponibilité de maïs est utilisée dans l'alimentation animale, notamment dans la production de l'aliment volaille. La contribution des oléagineux à la DEA est principalement apportée par l'arachide et celle des édulcorants par le sucre raffiné. Non négligeable la contribution des légumineuses à la DEA ; cette dernière est basée sur l'apport du niébé et du soja classés comme « légumineuses et produits ».

**Tableau 4 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la DEA, 2010 à 2015 (%)**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15
Céréales et produits	65	62	64	64	63	64	64
Oléagineux (excl. Prod.)	3	8	8	8	4	5	6
Edulcorants	6	6	5	5	6	6	6
Huiles Végétales et produits	5	5	4	5	4	4	4
Lait et produits	6	5	4	3	4	3	4
Viandes (abattage) et produits	4	4	3	4	4	4	4
Légumineuses et produits	4	3	3	3	3	3	3
Racines amylicées et produits	2	3	3	2	4	3	3
Fruits et produits (Vin Exclu.)	2	1	1	2	3	3	2
Légumes et produits	2	2	2	2	2	2	2
Alcool (Bière et Vin inclus)	0	0	0	0	2	2	1
Graisses animales et produits	0	0	0	1	0	0	0
Epices	0	0	0	0	1	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Afristat et al., 2018

### 2.3.2. Contribution des groupes de produits à la disponibilité de protéines

A la seule différence que la nouvelle approche de compilation de bilans alimentaires n'intègre pas encore les produits halieutiques, ce tableau relatif à la contribution des groupes de produits à la disponibilité de protéine s'inscrit dans la même tendance que celle révélée par l'enquête budget consommation ELIM 2009. Si les produits végétaux contribuent en moyenne à plus de 78% à la

disponibilité des protéines, les céréales, à elles seules, fournissent 56% de cette part. Elles sont suivies par les viandes dont celles de la volaille à hauteur de 12 point en pourcentage et les oléagineux dont la contribution varie beaucoup en fonction de la production de l'arachide. Les légumineuses et les laits donnent les mêmes apports à la disponibilité des protéines 8%.

**Tableau 5 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la disponibilité de protéines, 2010 à 2015 (%)**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15
Céréales et produits	58	54	56	54	57	56	56
Viandes (abattage) et produits	12	12	11	12	12	12	12
Oléagineux (excl. Prod.)	5	12	11	12	7	7	9
Légumineuses et produits	8	8	8	6	8	7	8
Lait et produits	9	9	8	6	7	6	8
Légumes et produits	3	3	3	4	3	4	3
Abats comestibles	1	1	1	3	1	2	2
Racines amylicées et produits	1	1	1	1	1	1	1
Fruits et produits (Vin Exclu.)	1	1	1	1	1	1	1
Epices	0	0	0	1	1	1	1
Alcool (Bière et Vin inclus)	0	0	0	0	1	1	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : Afristat et al., 2018

### **2.3.3. Contribution des groupes de produits à la disponibilité de lipides**

Plus de 2/3 de la disponibilité des graisses alimentaires proviennent de trois groupes de produits à savoir les huiles végétales, les céréales et les oléagineux ; ils contribuent chacun en moyenne à hauteurs de 24% avec des écarts parfois entre leur contribution annuelle. Les produits d'origine animale (viande, lait et graisse) donnent sur les cinq années une contribution moyenne de 26% dont les viandes et le lait contribuent chacun pour 12 points en pourcentage et les graisses animales pour 2 points en pourcentage. Si les contributions des légumineuses et des graisses animales à la disponibilité des lipides sont stables, les autres groupes de produits ayant contribué connaissent une évolution fluctuante au fil des années.

**Tableau 6 : Evolution de la contribution des groupes de produits à la disponibilité de lipides, 2010 à 2015**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15
Huiles Végétales et produits	26	23	24	23	24	22	24
Céréales et produits	25	20	22	21	27	27	24
Oléagineux (excl. Prod.)	13	28	29	30	18	22	24
Viandes (abattage) et produits	13	11	10	11	14	13	12
Lait et produits	17	14	12	8	12	11	12
Graisses animales et produits	2	2	2	3	2	2	2
Légumineuses et produits	2	2	2	2	2	2	2
Fruits et produits (Vin Exclu.)	0	0	0	0	2	2	1
Fruits à coque et produits	2	0	0	2	0	0	1
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Afristat et al., 2018

## 2.4. Répartition des macronutriments suivant les lignes du BA

Cette section vise à analyser la répartition de la disponibilité des macronutriments suivant quelques produits utilisés dans les BA. Ces produits contribuent en moyenne à plus de 90% à la disponibilité de ces macronutriments.

### 2.4.1. Répartition de la DEA suivant les lignes du BA

Le tableau suivant donne l'évolution de la répartition de la DEA suivant certains produits alimentaires ; ces produits représentent plus de 90% de la DEA en moyenne annuelle. La disponibilité énergétique alimentaire du Mali est portée principalement par les céréales avec à sa tête le riz qui fournit en moyenne 520 kcal/per/jour, suivi du mil (429 kcal/per/jour), du sorgho (354 kcal/per/jour) et du maïs (329 kcal/per/jour). La DEA du riz a gagné 52 point en pourcentage entre 2010 et 2015 dû au fait que l'importation du riz est passée de 62 tonnes en 2010 à 604 tonnes en 2015 soit à peu près une augmentation de 10 fois le volume de l'importation. L'énorme quantité de sorgho imputée à la transformation explique la baisse de son DEA en 2015 par rapport à son niveau de 2010 ; c'est cela qui explique également l'essor des boissons fermentées. L'augmentation de disponibilité du blé et du lait n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique entre 2014 et 2015 ce qui est à la base de la baisse de leur niveau de DEA entre ces deux années.

**Tableau 7 : Evolution de la répartition de la DEA suivant les principaux produits (kcal/per/jour)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15	%	% cum.	Evo. 10/15 (en %)
Riz (Equiv. Paddy)	528	530	511	524	515	515	520	19	19	-2.5
Maïs	278	285	300	308	383	423	329	12	31	52.0
Mil	430	444	462	428	387	421	429	16	47	-2.1
Sorgho	393	363	367	368	290	344	354	13	60	-12.4
Sucre (Equiv. Brute)	171	170	141	128	152	159	153	6	66	-6.7
Arachides	78	206	179	188	86	136	146	5	71	74.3
Blé	83	84	83	92	116	104	94	3	74	24.2
Lait (Beurre exclu)	150	152	119	90	97	96	117	4	79	-35.6
Autres légumineuses	98	92	93	75	86	85	88	3	82	-13.1
Huile de Cotton	55	55	56	61	59	62	58	2	84	13.6
Autres fruits	22	16	17	25	69	52	33	1	85	135.3
Viande de Bovin	40	40	27	40	45	47	40	1	87	16.9
Boisson fermenté	4	5	5	4	66	46	22	1	88	979.1
Autres Légumes	39	44	40	56	34	42	42	2	89	9.9
Viande d'ovin et caprin	37	38	37	39	36	40	38	1	90	7.6

Source : Afristat et al., 2018

#### 2.4.2. Répartition des protéines suivant les lignes du BA

Les produits céréaliers apportent plus de la moitié des protéines sur la période 2010-2015. Le riz et le sorgho donnent en moyenne chacun 11 g/per/jour ; le mil et le maïs apportent chacun en moyenne 9 g/per/jour. La disponibilité de protéines fournies par l'arachide a considérablement fluctué sur la période d'étude en raison de la fluctuation de sa production. L'importation du blé en 2015 a doublé par rapport à son niveau de 2010 passant de 182 tonnes à 382 tonnes.

**Tableau 8 : Evolution de la répartition des protéines suivant les produits (g/per/jour)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15	%	% cum.	Evo. 10/15 (%)
Riz (Equiv. Paddy)	11	11	11	11	11	11	11	15	15	0
Sorgho	12	11	11	11	9	10	11	14	29	-17
Mil	9	10	10	9	8	9	9	12	41	0
Maïs	7	8	8	8	10	11	9	12	53	57
Arachides	3	9	8	8	4	6	6	9	62	100
Lait (Beurre exclu)	7	7	6	5	5	5	6	8	69	-29
Autres légumineuses	6	6	6	5	5	6	6	8	77	0
Viande de Bovin	4	4	3	4	4	4	4	5	82	0
Viande d'ovin et caprin	3	3	3	3	3	3	3	4	86	0
Blé	2	2	2	3	3	3	3	3	89	50
Autres Légumes	2	2	2	3	2	2	2	3	92	0
Abats comestibles	1	1	1	2	1	2	1	2	94	100
Viande de volaille	1	1	1	1	1	1	1	1	96	0
Autres viande animale	1	1	1	1	1	1	1	1	97	0
Patate douce	0	1	1	1	1	1	1	1	98	-
Piment	0	0	0	1	1	1	1	1	99	-
Autres Céréales	1	1	0	0	0	0	0	0	99	-100
Autres fruits	0	0	0	0	1	1	0	0	100	-

Source : Afristat et al., 2018

### 2.4.3. Répartition des graisses suivant les lignes du BA

Contrairement aux kilocalories et aux protéines dont la disponibilité est tirée par les céréales, celle de la graisse est portée par l'arachide, le lait et les huiles (coton, palme, autres) qui fournissent plus de la moitié sa disponibilité. L'augmentation de la production des autres huiles végétales en 2015 par rapport à son niveau de 2014 fait que la disponibilité de lipide qui lui est imputable a doublé entre ces deux années ; mais sa perte de point entre 2010 et 2015 est due aux baisses de son niveau de production et d'importation à la fois.



**Tableau 9 : Evolution de la répartition de la graisse suivant les produits (g/per/jour)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15	%	% cum.	Evo. 10/15 (%)
Arachides	7	17	15	16	7	12	12	22	22	71
Lait (Beurre exclu)	9	9	7	5	6	6	7	12	34	-33
Huile de Coton	6	6	6	7	7	7	7	11	45	17
Autres huiles végétales	6	6	5	5	1	2	4	7	52	-67
Mil	4	4	4	4	3	4	4	7	59	0
Maïs	3	3	3	3	4	5	4	6	65	67
Sorgho	4	3	4	4	3	3	4	6	71	-25
Huile de Palme	3	3	2	2	5	3	3	5	77	0
Viande de Bovin	3	3	2	3	3	3	3	5	82	0
Viande d'ovin et caprin	3	3	3	3	2	3	3	5	87	0
Riz (Equiv. Paddy)	2	2	2	2	2	2	2	3	90	0
Graisses animales	1	1	1	2	1	1	1	2	92	0
Blé	1	1	1	1	1	1	1	2	94	0
Autres légumineuses	1	1	1	1	1	1	1	2	96	0
Viande de volaille	1	1	1	1	0	1	1	1	97	0
Graine de Sésame	0	0	2	1	1	0	1	1	98	--
Fruits à coque	1	0	0	1	0	0	0	1	99	-100
Autres viande animale	0	0	0	0	1	1	0	1	99	--
Autres oléagineux	0	0	0	0	1	0	0	0	100	--
Autres fruits	0	0	0	0	1	0	0	0	100	--

Source : Afristat et al., 2018

## 2.5. Contribution des produits à la disponibilité des macronutriments

### 2.5.1. Contribution des produits à la disponibilité calorique

Il ressort du tableau ci-dessous que le riz à lui seul apporte en moyenne 21,61% de la DEA sur la période 2010-2015. Il est suivi du mil avec 17,83%, du sorgho (14,71%) et du maïs (13,67%). La part du sucre dans la DEA totale évolue entre 5% et 7%. Quant à celle de l'arachide, elle est assez importante sur la période d'étude mais évolue en dents de scie.

**Tableau 10 : Evolution de la contribution des produits à la DEA, 2010 à 2015 (%)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Riz (Equiv. Paddy)	21,95	22,03	21,24	21,78	21,40	21,40	21,61
Maïs	11,55	11,85	12,47	12,80	15,92	17,58	13,67
Mil	17,87	18,45	19,20	17,79	16,08	17,50	17,83
Sorgho	16,33	15,09	15,25	15,30	12,05	14,30	14,71
Sucre (Equiv. Brute)	7,11	7,07	5,86	5,32	6,32	6,61	6,36
Arachides	3,24	8,56	7,44	7,81	3,57	5,65	6,07
Blé	3,45	3,49	3,45	3,82	4,82	4,32	3,91
Lait (Beurre exclu)	6,23	6,32	4,95	3,74	4,03	3,99	4,86
Autres légumineuses	4,07	3,82	3,87	3,12	3,57	3,53	3,66
Huile de Coton	2,29	2,29	2,33	2,54	2,45	2,58	2,41
Autres fruits	0,91	0,67	0,71	1,04	2,87	2,16	1,37
Viande de Bovin	1,66	1,66	1,12	1,66	1,87	1,95	1,66
Boisson fermenté	0,17	0,21	0,21	0,17	2,74	1,91	0,91
Autres Légumes	1,62	1,83	1,66	2,33	1,41	1,75	1,75
Viande d'ovin et caprin	1,54	1,58	1,54	1,62	1,50	1,66	1,58

Source : Afristat et al., 2018

### 2.5.2. Contribution des produits à la disponibilité de protéines

La répartition des protéines suivant les produits suit la même tendance que celle de la DEA avec la plus grande part qui revient aux céréales. En effet, le riz et le sorgho (avec une part de 14,67% chacun en moyenne), le mil et le maïs (12% chacun) apportent plus de la moitié des protéines sur la période 2010-2015. L'arachide et les autres légumineuses ont chacun une contribution moyenne de 7,79% sur la période d'étude.

**Tableau 11 : Evolution de la contribution des produits à la disponibilité de protéines**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Riz (Equiv. Paddy)	15,71	14,10	14,86	14,47	15,71	14,29	14,67
Sorgho	17,14	14,10	14,86	14,47	12,86	12,99	14,67
Mil	12,86	12,82	13,51	11,84	11,43	11,69	12,00
Maïs	10,00	10,26	10,81	10,53	14,29	14,29	12,00
Arachides	4,29	11,54	10,81	10,53	5,71	7,79	8,00
Lait (Beurre exclu)	10,00	8,97	8,11	6,58	7,14	6,49	8,00
Autres légumineuses	8,57	7,69	8,11	6,58	7,14	7,79	8,00
Viande de Bovin	5,71	5,13	4,05	5,26	5,71	5,19	5,33
Viande d'ovin et caprin	4,29	3,85	4,05	3,95	4,29	3,90	4,00
Blé	2,86	2,56	2,70	3,95	4,29	3,90	4,00
Autres Légumes	2,86	2,56	2,70	3,95	2,86	2,60	2,67
Abats comestibles	1,43	1,28	1,35	2,63	1,43	2,60	1,33
Viande de volaille	1,43	1,28	1,35	1,32	1,43	1,30	1,33
Autres viande animale	1,43	1,28	1,35	1,32	1,43	1,30	1,33
Patate douce	0,00	1,28	1,35	1,32	1,43	1,30	1,33
Piment	0,00	0,00	0,00	1,32	1,43	1,30	1,33
Autres Céréales	1,43	1,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres fruits	0,00	0,00	0,00	0,00	1,43	1,30	0,00

Source : Afristat et al., 2018

### 2.5.3. Contribution des produits à la disponibilité de graisses

Quant à la répartition de la graisse suivant les produits, la tendance est un peu renversée avec l'arachide qui apporte à peu près 21% sur la période 2010-2015, l'huile de coton (12,07%), le lait (12,07%), l'huile de palme (5,17%) et les autres huiles végétales (6,90%). Ces cinq produits apportent plus de la moitié de la disponibilité de lipide. Le mil, le sorgho et le maïs contribuent chacun à la disponibilité lipides à hauteur de 6,90% devant le riz (3,45%) et le blé (1,72%). Il faut cependant noter que la répartition des graisses suivant les produits n'est pas assez stable entre les années considérées.

**Tableau 12 : Evolution de la contribution des produits à la disponibilité de lipides (%)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Arachides	12,73	26,98	25,42	26,23	14,00	21,82	20,69
Lait (Beurre exclu)	16,36	14,29	11,86	8,20	12,00	10,91	12,07
Huile de Coton	10,91	9,52	10,17	11,48	14,00	12,73	12,07
Autres huiles végétales	10,91	9,52	8,47	8,20	2,00	3,64	6,90
Mil	7,27	6,35	6,78	6,56	6,00	7,27	6,90
Maïs	5,45	4,76	5,08	4,92	8,00	9,09	6,90
Sorgho	7,27	4,76	6,78	6,56	6,00	5,45	6,90
Huile de Palm	5,45	4,76	3,39	3,28	10,00	5,45	5,17
Viande de Bovin	5,45	4,76	3,39	4,92	6,00	5,45	5,17
Viande d'ovin et caprin	5,45	4,76	5,08	4,92	4,00	5,45	5,17
Riz (Equiv. Paddy)	3,64	3,17	3,39	3,28	4,00	3,64	3,45
Graisses animales	1,82	1,59	1,69	3,28	2,00	1,82	1,72
Blé	1,82	1,59	1,69	1,64	2,00	1,82	1,72
Autres légumineuses	1,82	1,59	1,69	1,64	2,00	1,82	1,72
Viande de volaille	1,82	1,59	1,69	1,64	0,00	1,82	1,72
Graine de Sésame	0,00	0,00	3,39	1,64	2,00	0,00	1,72
Fruits à coque	1,82	0,00	0,00	1,64	0,00	0,00	0,00
Autres viande animale	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	1,82	0,00
Autres oléagineux	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00
Autres fruits	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00

Source : Afristat et al., 2018

### 3. Analyse des résultats des Bilans alimentaires à des fins de politiques alimentaires

Ce chapitre s'attèle à analyser les résultats des BA à des fins de politiques alimentaires ; il sera abordé en 2 sections. La première section se focalise sur l'analyse des approvisionnements du pays en certains produits alimentaires ; ces produits ont la plus grande contribution dans la disponibilité des macronutriments sur la période 2010-2015. Quant à la seconde section, elle porte sur l'analyse de l'évolution de l'alimentation animale sur la période d'étude.

#### 3.1. Evolution des approvisionnements du Mali en produits alimentaires

Les approvisionnements d'un pays en produits alimentaires proviennent généralement de la production nationale, des importations et parfois des stocks. Quant à la disponibilité, elle constitue le premier pilier de la sécurité alimentaire. La disponibilité intérieure désigne la quantité de produits disponibles pour les utilisations intérieures. Elle est calculée comme suit :

**Disponibilité intérieure = Production + Importations – Exportation +  $\Delta$ Stocks**

La disponibilité alimentaire (pour le besoin humain) désigne la quantité de produits disponibles pour la consommation. Elle est principalement estimée avec la nouvelle approche de la méthodologie révisée par la formule suivante :

$$Ah_t = \frac{Population_t}{Population_{t-1}} \times Ah_{t-1} \times \left[ 1 + \epsilon \times \log \left( \frac{PIB \text{ par habitant}_t}{PIB \text{ par habitant}_{t-1}} \right) + \phi \right]$$

Où

$Ah_t$  = disponibilité alimentaire de l'année  $t$

$\epsilon$  = élasticité de la demande du produit en question

$\phi$  = tendance et de l'utilisation alimentaire au cours de la période précédente (par exemple le taux de croissance)

Les PIB par habitant utilisés sont constants au prix de 2005.

Dans cette section, il est question d'analyser l'évolution des approvisionnements alimentaires des principaux produits alimentaires qui rentrent dans le régime alimentaire des maliens. Ces produits apportent la plus grande contribution à la DEA annuelle moyenne entre 2010 et 2015. Il s'agit essentiellement des céréales (riz, mil, sorgho, maïs, blé), le sucre brut et l'arachide.

### 3.1.1. Approvisionnement du Mali en riz

Le riz constitue un produit très important dans le régime alimentaire des maliens ; c'est le produit le plus contributif à la DEA moyenne de la période 2010-2015 avec une part de 21% en moyenne. En outre, les ménages y ont consacré 17,7% de leurs dépenses alimentaires totales en 2015 (EMOP<sup>2</sup>-2015). La disponibilité de riz au Mali est de 2,764 millions de tonne en moyenne sur la période 2010-2015. Elle a chuté de 9,2% en 2011 passant de 2,289 millions TM en 2010 à 2,078 millions TM en 2011. La disponibilité intérieure de riz au Mali a augmenté en moyenne de 20,8% entre 2010 et 2015. Cet accroissement s'explique surtout par l'accroissement des importations (860,3%) et de la production nationale dans une moindre mesure (1,1%).

**Tableau 13: Approvisionnements du Mali en riz sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	2289	2078	2236	2481	2586	2764	2406	20,8%
<b>Production</b>	2306	1741	1915	2212	2167	2331	2112	1,1%
<b>Importations</b>	63	110	585	123	439	605	321	860,3%
<b>Disponibilité alimentaire</b>	1142	1184	1171	1234	1402	1431	1261	25,3%

Source : Afristat et al., 2018

La disponibilité alimentaire qui est la partie de la disponibilité intérieure allouée à l'alimentation humaine se chiffre à 1,261 millions de tonne en moyenne par an pour un accroissement de 25,3% entre 2010 et 2015.

### 3.1.2. Approvisionnement du Mali en mil

Tout comme le riz, le mil est une céréale consommée par la majorité des ménages du Mali. C'est le deuxième produit le plus contributif à la DEA moyenne de la période 2010-2015 avec une part de 17,8% et représente 10,3% des dépenses alimentaires des ménages du Mali en 2015. La disponibilité intérieure de mil au Mali est de 1,481 million TM en moyenne sur la période d'étude. Elle s'est accrue de 27,7% entre 2010 et 2015 passant de 1,403 million TM à 1,791 million TM. La production nationale constitue la seule source d'approvisionnement du Mali en mil, il n'y a pas d'importations. Quant à la disponibilité alimentaire de mil, elle est

---

<sup>2</sup> Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (INSTAT)

estimée à 854 000 TM par an en moyenne et a cru de 13% entre 2010 et 2015. Ceci s'explique principalement par la hausse de la disponibilité intérieure.

**Tableau 14: Approvisionnements du Mali en mil sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	1403	1442	1572	1352	1325	1791	1481	27,7%
<b>Production</b>	1373	1462	1772	1152	1716	1863	1556	35,7%
<b>Importations</b>	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Disponibilité alimentaire</b>	795	846	907	865	806	902	854	13,5%

Source : Afristat et al., 2018

### 3.1.3. Approvisionnement du Mali en sorgho

La disponibilité intérieure du sorgho au Mali s'établit à 1,139 million TM par an en moyenne avec un accroissement de 24,8% entre 2010 et 2015. Cette croissance de la disponibilité intérieure s'explique surtout par l'accroissement de 20% de la production nationale qui est passée de 1,101 million TM en 2010 à 1,374 million TM en 2015. La disponibilité alimentaire de sorgho quant à elle, est estimée à 719 000 TM par an en moyenne pour un accroissement de 13,5% entre 2010 et 2015. Cet accroissement est imputable à la production nationale vu que le Mali n'importe pas de sorgho (hormis 2012 et 2014 sur la période concernée). Il faut noter que la disponibilité alimentaire de sorgho a chuté en 2014 avant de retrouver en 2015 son niveau de 2013.

**Tableau 15: Approvisionnements du Mali en sorgho sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	1101	1041	1069	1070	1178	1374	1139	24,8%
<b>Production</b>	1251	1191	1212	820	1272	1526	1212	22,0%
<b>Importations</b>	0	0	9	0	4	0	2	--
<b>Disponibilité alimentaire</b>	742	707	735	758	617	753	719	1%

Source : Afristat et al., 2018

### 3.1.4. Approvisionnement du Mali en maïs

La disponibilité intérieure du maïs est estimée à 1,642 million TM par an en moyenne affichant ainsi une croissance de 71,7% entre 2010 (avec 1,337 million TM) et 2015 (avec 2295 TM). Cette croissance est surtout imputable à la production nationale (évaluée à 1,656 million TM) qui, elle aussi, s'est accrue de 62% sur la même période. Cette forte croissance de la production

nationale a également contribué à accroître de 75,7% la disponibilité alimentaire entre 2010 (482 000 TM) et 2015 (847 000 TM). La disponibilité alimentaire est de 619 000 TM par an en moyenne ; une bonne partie de la disponibilité intérieure du maïs est allouée à l'alimentation animale.

Contrairement au mil et sorgho, le Mali importe du maïs ; ces importations affichent une moyenne de 6 000 TM sur la période 2010/2015.

**Tableau 16: Approvisionnements du Mali en maïs sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	1337	1273	1725	1506	1716	2295	1642	71,7%
<b>Production</b>	1404	1298	1714	1503	1744	2275	1656	62,0%
<b>Importations</b>	4	8	11	4	4	2	6	-50,0%
<b>Disponibilité alimentaire</b>	482	509	551	582	742	847	619	75,7%

Source : Afristat et al., 2018

### 3.1.5. Approvisionnement du Mali en blé

Les approvisionnements du Mali en blé proviennent majoritairement des importations ; la disponibilité intérieure du blé au Mali affiche une moyenne annuelle de 216 000 TM sur la période 2012-2015. Elle s'est accrue de 56,9% entre 2010 et 2015 passant de 167 000 TM en 2010 à 216 000 TM en 2015. Une baisse de 14,1% de la disponibilité intérieure est observée entre 2014 et 2015 ; cette baisse est imputable à la chute de la production nationale qui est passée de 46000 TM à 36000 TM entre 2014 et 2015 et aux transferts en stocks. La disponibilité alimentaire de blé au Mali est estimée à 205 000 TM en moyenne avec un accroissement de 48,1% entre 2010 et 2015.

**Tableau 17: Approvisionnements du Mali en blé sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	167	173	183	204	305	262	216	56,9%
<b>Production</b>	24	34	40	27	46	36	35	50,0%
<b>Importations</b>	183	160	199	300	297	382	254	108,7%
<b>Disponibilité alimentaire</b>	162	169	179	198	279	240	205	48,1%

Source : Afristat et al., 2018

### 3.1.6. Approvisionnement du Mali en sucre brut

La disponibilité intérieure du sucre brut est de 262 000 TM en moyenne ; elle est passée de 266 000 TM en 2010 à 297 000 TM en 2015 dénotant ainsi un accroissement de 11,7%. Il est important de noter qu'à l'instar du blé, les importations constituent la principale source d'approvisionnement du Mali en sucre brut. Quant à la disponibilité alimentaire, elle s'est accrue de 8% sur la période d'étude avec une moyenne 255 000 TM par an.

**Tableau 18: Approvisionnements du Mali en sucre brut sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	266	284	233	220	274	297	262	11,7%
<b>Production</b>	34	34	37	36	75	50	44	47,1%
<b>Importations</b>	229	233	209	196	184	198	208	-13,5%
<b>Disponibilité alimentaire</b>	264	270	231	216	265	285	255	8,0%

Source : Afristat et al., 2018

### 3.1.7. Approvisionnement du Mali en arachide

Au Mali, l'arachide est consommée sous trois (03) formes : en coque, préparée ou la pâte d'arachide. Il n'existe plus d'industries de transformation d'arachide en huile d'arachide. La disponibilité intérieure de l'arachide décortiquée est transformée en arachide préparée et en pâte d'arachide.

La disponibilité intérieure de l'arachide au Mali affiche une moyenne de 421 000 TM sur la période 2010-2015 et un accroissement de 35% entre 2010 (311 000 TM) et 2015 (421 000 TM). Cet accroissement s'explique quasiment par la croissance de la production nationale (34%). S'agissant de la disponibilité alimentaire, elle a plus que doublé entre 2010 et 2015. La quantité d'arachide disponible pour l'alimentation humaine est estimée à 264 000 TM en moyenne. Les disponibilités intérieure et alimentaire ont fortement baissé en 2014 ; cette situation est expliquée surtout par la chute de la production cette année passant de 515000 TM en 2013 à 277000 TM en 2014.

**Tableau 19: Approvisionnements du Mali en arachide sur la période 2010-2015 (1000 TM)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10/15	Evo. 10/15
<b>Disponibilité intérieure</b>	311	523	490	514	269	421	421	35%
<b>Production</b>	314	524	479	515	277	422	422	34%
<b>Importations</b>	5	5	12	1	1	1	4	-0,8%
<b>Disponibilité alimentaire</b>	121	328	294	317	210	315	264	160,3%

Source : Afristat et al., 2018



### 3.2. Evolution de l'alimentation animale

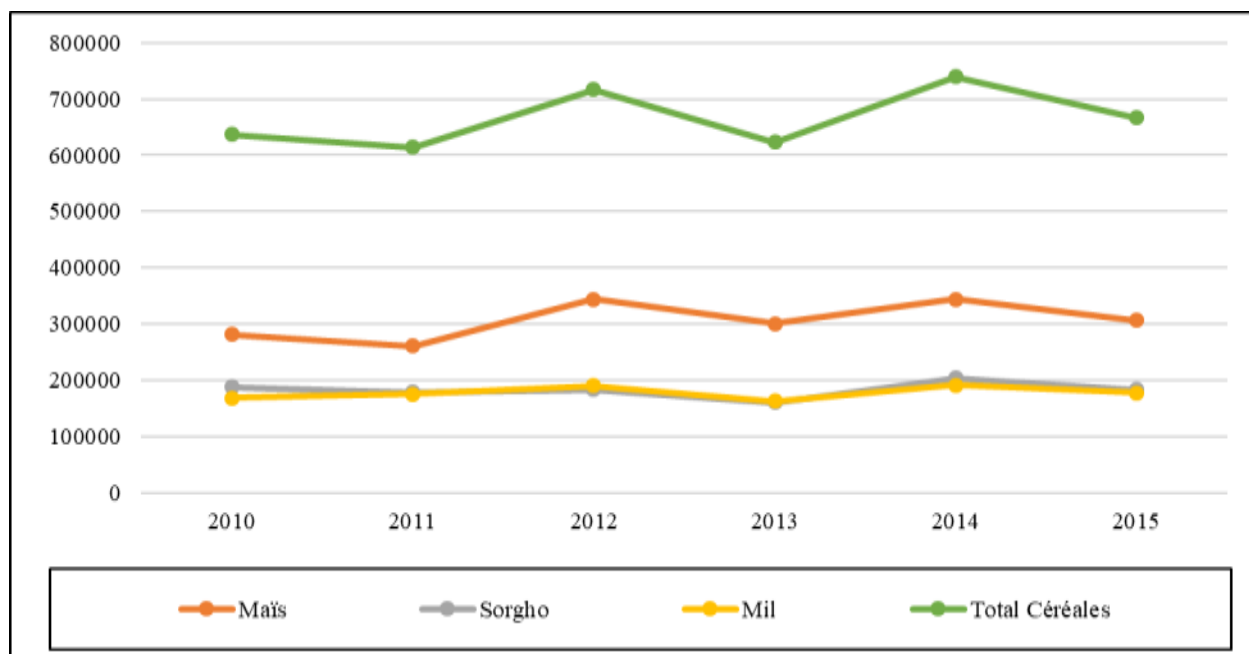
Tous les aliments disponibles dans un pays ne sont pas tous destinés à la consommation humaine. Une partie de la disponibilité intérieure est utilisée à d'autres fins dont l'alimentation des animaux. Au Mali, les céréales en occurrence le maïs, le sorgho et le mil sont utilisés soit directement ou incorporés dans la fabrication d'aliments bétail et volaille. Cette section se propose de présenter les quantités de céréales allouées à l'alimentation animale sur la période 2010-2015.

#### 3.2.1. Quantité des céréales allouée à l'alimentation des animaux

La quantité totale de céréale allouée à l'alimentation animale évolue en dents de scie entre 610 000 TM et 730 000 TM sur la période d'étude. Le maïs qui a évolué entre 260 000 TM et 340 000 TM représente plus de 40% de la quantité totale de céréale destinée à l'alimentation des animaux ; sa part atteint 48% des quantités totales en 2012 et 2013 et la moyenne des cinq années est à peu près 46%.

Le mil et le sorgho suivent les mêmes tendances tout en se situant dans la même proportion ; ils ont pratiquement évolué entre 160 000 TM et 200 000 TM et fournissent chacun en moyenne à peu près 27% du total des céréales pour l'alimentation des animaux.

**Graphique 4 : Evolution de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure (TM)**



Source : Afristat et al., 2018

### 3.2.2. Part de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure des céréales

Dans l'ensemble 15,8% de la disponibilité intérieure des trois produits céréaliers ont été utilisés en moyenne comme aliments pour les animaux sur la période 2010-2015 ; cette proportion a baissé en 2012 jusqu'à 12,2%. L'analyse par produits indique qu'en moyenne 19% de la disponibilité intérieure de maïs va à l'alimentation des animaux tandis que 16% et 12% respectivement du sorgho et du mil lui sont dédiés.

**Tableau 20 : Evolution de la part de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure, 2010 à 2015**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Maïs	21,0	20,5	20,0	20,0	20,1	13,3	19,1
Sorgho	17,0	17,2	17,1	15,0	17,3	13,3	16,2
Mil	12,0	12,2	12,1	12,0	14,4	9,9	12,1
Ensemble	16,6	16,4	16,4	15,9	17,5	12,2	15,8

Source : Afristat et al., 2018

## 4. Indicateurs liés à la sécurité alimentaire et aux ODD

La FAO définit la sécurité alimentaire comme une situation caractérisée par le fait que toute la population a en tout temps un accès matériel et socioéconomique garanti à des aliments sans danger et nutritifs en quantité suffisante pour couvrir ses besoins alimentaires, répondant à ses préférences alimentaires, et lui permettant de mener une vie active et d'être en bonne santé. Il est important de noter que la prévalence de la sous-alimentation (PSA) et l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) sont les indicateurs utilisés par la FAO pour mesurer et suivre les progrès accomplis par les pays dans l'atteinte de l'ODD2.

Ce chapitre porte sur l'analyse des indicateurs tirés des BA et qui sont liés à la sécurité alimentaire et aux ODD. Il s'agit d'une part des indicateurs relatifs à l'approvisionnement que sont le Taux de Dépendance aux Importations (TDI) et la part des approvisionnements nationaux dans la disponibilité intérieure<sup>3</sup> encore appelé Taux d'Autosuffisance (TAS). Et d'autre part des indicateurs liés aux ODD dont la prévalence de la sous-alimentation (PSA) relevant de l'ODD 2 (« faim zéro ») et de l'indice relatif aux pertes alimentaires mondiales relevant de l'ODD 12 (« consommation et production responsables »).

<sup>3</sup> Ce taux correspond au complémentaire du TDI c'est-à-dire PAN=100%-TDI.

#### 4.1. Taux d'Autosuffisance (TAS)

Le Taux d'Autosuffisance exprime l'importance de la production nationale par rapport à la consommation intérieure. Il est donné par l'équation :

$$TAS = \frac{Production}{Production + Importations - Exportations + \Delta Stocks} * 100$$

Dans le contexte de la sécurité alimentaire, le TAS est souvent utilisé pour montrer dans quelle mesure un pays se suffit de ses propres ressources productives : plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance. Il peut souvent être très élevé alors que le pays dépend fortement des importations pour nourrir sa population. Cela intervient lorsqu'une quantité significative de la production intérieure est exportée.

##### 4.1.1. Taux d'Autosuffisance des groupes de produits

Il ressort du tableau suivant que globalement le Mali tend à atteindre l'autosuffisance alimentaire puisque les TAS pour les deux types de produits (végétaux et animaux) approchent 100%. Cependant, il y'a des groupes de produits pour lesquels le pays à un TAS relativement faible (édulcorant, fruits à coque, huile végétales et stimulants). Les productions locales aussi bien pour les produits végétaux qu'animaux ont subi les conséquences de la crise sécuritaire de 2012.

**Tableau 21 : Evolution du TAS des groupes de produits (%)**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Produits Végétaux	94	94	89	93	91	90	92
Produits Animaux	98	98	97	98	98	99	98
<b>Céréales</b>	96	95	88	94	90	88	92
<b>Racines amylacées</b>	98	99	96	97	93	91	96
<b>Cultures sucrières</b>	100	100	100	100	100	100	100
<b>Edulcorants</b>	13	17	8	9	32	33	19
<b>Légumineuses</b>	100	99	99	96	99	100	99
<b>Fruits à coque</b>	50	91	36	90	20	23	52
<b>Oléagineux (excl. Prod.)</b>	99	99	98	100	99	99	99
<b>Huiles Végétales</b>	62	59	66	65	45	45	57
<b>Légumes</b>	99	99	98	99	98	97	98
<b>Fruits (Vin Exclu.)</b>	98	96	95	99	99	98	97
<b>Stimulants</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Epices</b>	67	83	83	96	96	97	87
<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	97	97	96	93	99	99	97
<b>Viandes (abatage)</b>	100	100	100	99	100	99	100
<b>Abats comestibles</b>	100	100	100	100	100	100	100
<b>Graisses animales</b>	26	40	25	33	38	100	44
<b>Œufs</b>	100	100	100	100	100	100	100

Source : Afristat et al., 2018

#### 4.1.2. Taux d'Autosuffisance des principaux produits

Le tableau suivant donne le taux d'autosuffisance des principaux produits consommés au Mali. De manière générale, le Mali affiche une autosuffisance alimentaire dans les principaux produits consommés par les ménages à l'exception du sucre et du blé avec respectivement 20% et 13% sur la période 2010-2015. Le TAS pour le sucre commence à s'améliorer à partir de 2014 en atteignant 33% après une moyenne de 14% sur la période 2010-2013.

Le TAS pour le riz affiche une moyenne de 87% sur la période 2010-2015, cela signifie que la production nationale du Mali couvre en moyenne 87% de la disponibilité intérieure du riz. Le TAS de 2012 (74%) et 2015 (78%) du riz s'écartent de la moyenne de façon notable, cela s'explique par le fait que les importations ont été plus importantes pour ces années que d'habitude puisqu'ils s'établissent respectivement à 585 000 TM et 605 000 TM alors que la moyenne sur la période 2010-2015 est de 321 000 TM.

Tableau 22 : Evolution du TAS des principaux produits

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy. 10-15
Riz (Equiv. paddy)	97	95	74	95	83	78	87
Mil	100	100	100	100	100	100	100
Sorgho	100	100	99	100	100	100	100
Blé	12	18	17	9	13	9	13
Maïs	100	99	99	100	100	100	100
Sucre (Equiv. Brute)	14	18	10	11	33	33	20
Tomates et produits	93	95	85	87	98	97	93
Arachides (Equiv. Décort.)	98	99	98	100	100	100	99
Huile de Coton	94	100	100	98	93	91	96
Oignons	89	89	83	81	84	100	88
Orange, Tang-Mand. et produits	100	100	96	95	96	94	97
Viande d'ovin et caprin et produits	100	100	100	100	100	100	100
Viande de Bovin	100	100	100	99	99	99	100
Chair de volaille et produits	98	98	98	96	97	96	97

Source : Afristat et al., 2018

#### 4.2. Taux de Dépendance aux Importations (TDI)

Le Taux de Dépendance aux Importations exprime la part des approvisionnements intérieurs disponibles qui proviennent des importations. Sa formule est :

$$TDI = \frac{\text{Importations}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} + \Delta\text{Stocks}} * 100$$

Ce taux n'a de sens que si les importations servent exclusivement à la consommation intérieure et ne sont pas réexportées.

#### 4.2.1. Taux de dépendance aux importations des groupes de produits

L'analyse du tableau 23 montre que le Mali est plus dépendant des importations en produits végétaux qu'en produits d'origine animale ; le pic est atteint en 2012 pour les deux. Cependant il faut noter que les produits halieutiques (poissons et produits de mer) ne sont pas encore intégrés dans la nouvelle approche d'élaboration des bilans alimentaires. Les groupes de produits ayant une forte dépendance aux importations sont les édulcorants, les fruits à coque, les stimulants et les graisses animales.

**Tableau 23 : Evolution du TDI des groupes de produits, 2010 à 2015**

Groupe de produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produits Végétaux	6	6	11	7	9	10
Produits Animaux	2	2	3	2	2	1
Céréales	4	5	12	6	10	12
Racines amyliacées	2	1	4	3	7	9
Cultures sucrières	0	0	0	0	0	0
Edulcorants	87	83	92	91	68	67
Légumineuses	0	1	1	4	1	0
Fruits à coque	50	9	64	10	80	77
Oléagineux (excl. Prod.)	1	1	2	0	1	1
Huiles Végétales	38	41	34	35	55	55
Légumes	1	1	2	1	2	3
Fruits (Vin Exclu.)	2	4	5	1	1	2
Stimulants	100	113	100	100	114	100
Epices	33	17	17	4	4	3
Alcool (Bière et Vin inclus)	3	3	4	7	1	1
Viandes (abatage)	0	0	0	1	0	1
Abats comestibles	0	0	0	0	0	0
Graisses animales	74	60	75	67	63	0
Œufs	0	0	0	0	0	0

Source : Afristat et al., 2018

#### 4.2.2. Taux de dépendance aux importations des principaux produits

Quelques produits phares de consommation fournissent la quasi-totalité des DEA. Il convient donc d'analyser l'approvisionnement du pays en ces produits. Le Mali affiche une dépendance aux importations très prononcée pour le blé, le sucre, l'huile de palme et par moment le riz. Les

mesures doivent être prises pour booster la production locale de ces produits. Le TDI est pratiquement nul pour le mil, le sorgho et le maïs qui sont des produits très sollicités dans l'alimentation des populations maliennes. Les TDI supérieurs à 100 sont dues soit aux transferts nets en stocks, comme c'est le cas du blé, ou soit aux exportations.

**Tableau 24 : Evolution du TDI des principaux produits, 2010 à 2015**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Riz (Equiv. paddy)	3	5	26	5	17	22
Mil	0	0	0	0	0	0
Sorgho	0	0	1	0	0	0
Blé	110	92	109	147	97	146
Maïs	0	1	1	0	0	0
Sucre (Equiv. Brute)	86	82	90	89	67	67
Autres légumineuses	0	0	1	0	0	0
Arachides (Equiv. Décort.)	2	1	2	0	0	0
Huile de Coton	6	0	0	2	7	9
Huile de palme	100	100	100	100	102	102
Autres Légumes	0	0	0	0	1	3
Autres fruits	0	1	1	1	0	0
Viande de Bovin	0	0	0	1	1	1

Source : Afristat et al., 2018

### 4.3. L'indicateur 2.1.1 portant sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA)

La prévalence de la sous-alimentation est un indicateur d'accès à la nourriture et un indicateur des Objectifs du Développement Durable (ODD). Il permet de mesurer l'atteinte de la cible 1 de l'ODD 2 qui s'énonce : « *D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante* ».

#### 4.3.1. Définition conceptuelle

La FAO définit la sous-alimentation comme la « *situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire (Dietary Energy Consumption, DEC en anglais) nécessaire à une vie normale, saine et active* ». L'indicateur correspondant est la prévalence de la sous-alimentation (PSA), qui est une estimation du pourcentage de personnes dans la population totale qui sont en situation de sous-alimentation. Partant de la définition précédente, la FAO qui est l'organisme garant du PSA avec 20 autres indicateurs des ODD, a développé la méthodologie de calcul de la PSA. La méthodologie de calcul de la PSA se trouve en annexe 1 ; le tableau suivant donne les estimations pour les années 2010 à 2015.

**Tableau 25 : Estimations des paramètres et calcul de la PSA pour une distribution log-normale**

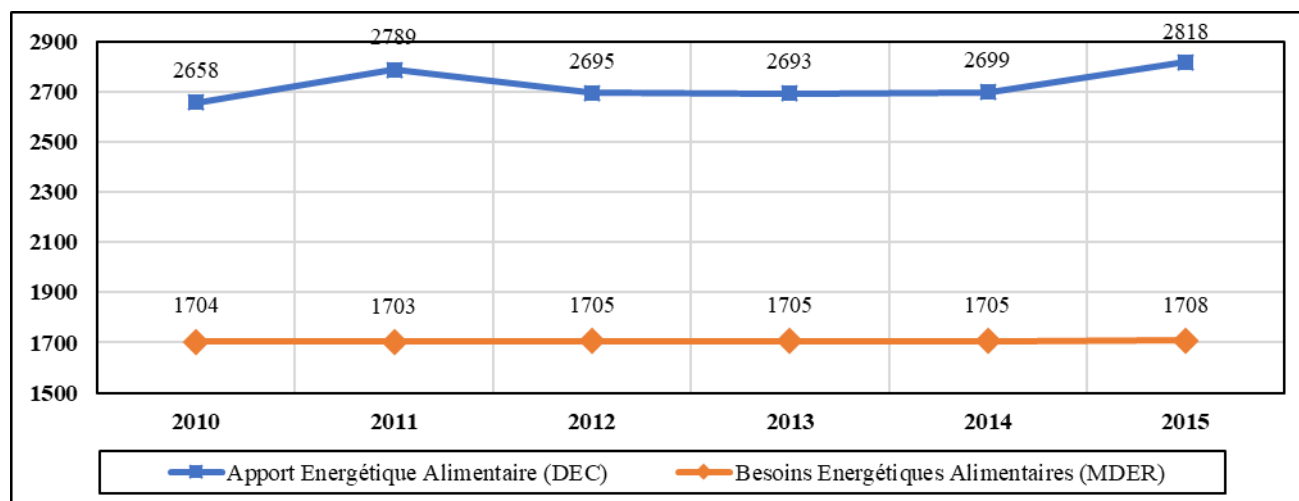
Année	Apport Énergétique Alimentaire (DEC)	Coefficient de variation (CV)	Besoins Énergétiques Alimentaires (MDER)	Prévalence de la Sous- Alimentation (PSA en %)	Population (million)	Nombre de personnes (million)
2010	2658	0,286	1704	7,4	15,1	1,12
2011	2789	0,286	1703	5,3	15,5	0,82
2012	2695	0,286	1705	6,8	16,0	1,08
2013	2693	0,286	1705	6,8	16,5	1,12
2014	2699	0,286	1705	6,7	17,0	1,14
2015	2818	0,286	1708	5,0	17,5	0,87

Source : Calculs des auteurs

#### 4.3.2. Analyse des résultats

Le graphique 5 donne l'évolution de l'apport énergétique alimentaire et des besoins énergétiques alimentaires minima sur la période 2010-2015. Il peut être constaté à travers ce graphique que les besoins énergétiques alimentaires sont assez stables sur la période considérée, tournant autour de 1705 Kcal/personne/jour. Cette stabilité se comprend dans la mesure où les paramètres desquels dépend cet indicateur (taille moyenne des groupes d'individus dans la population, structure de la population par âge, taux de natalité etc.) ne sont pas assez variable dans le court terme. S'agissant de l'apport énergétique alimentaire, sa valeur oscille autour de 2500 Kcal/personne/jour (voir chapitre 2 pour plus de détail). Il faut aussi noter que le DEC est toujours supérieur au MDER quel que soit l'année considérée.

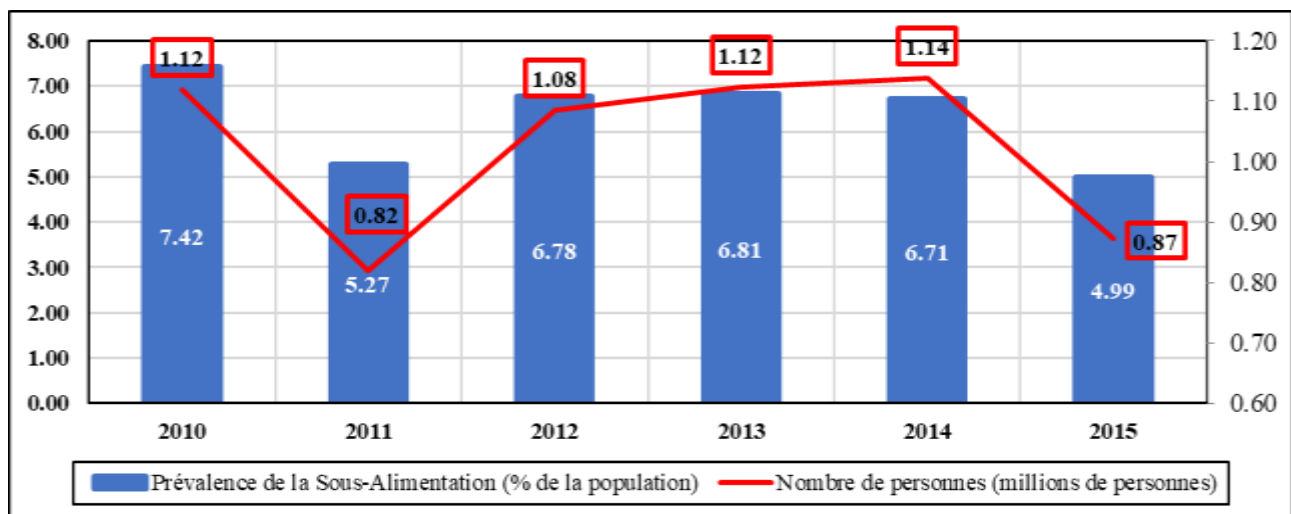
**Graphique 5 : Evolution du DEC et du MDER sur la période 2010-2015**



Source : Calculs des auteurs

La prévalence de la sous-alimentation au Mali observe une tendance à la baisse et semble être lié au DEC. Après une valeur de 7,42% en 2010, la PSA baisse jusqu'à 5,27% avant de remonter à 6,78% en 2012. Cette baisse de la prévalence en 2011 peut s'expliquer surtout par la hausse du DEC qui est passé de 2658Kcal en 2010 à 2789 en 2011. La PSA garde une valeur moyenne de 6,77 entre 2012 et 2014 avant de fléchir à 4,99% de la population en 2015. Il ressort donc que la PSA est passée de 7,42% de la population en 2010 à 4,99% en 2015 soit une baisse de 48,5 points en termes de pourcentage.

**Graphique 6 : Evolution du PSA et du nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation sur la période 2010-2015**



Source : Calculs des auteurs

En termes d'individus, 1 118 176 maliens avaient un apport énergétique alimentaire en dessous du minimum requis en 2010 alors que ce chiffre est évalué à 872 236 personnes en 2015 soit une baisse de 28,2% entre les années 2010 et 2015.

#### 4.4. L'indicateur 12.3.1 : Indice relatif aux pertes alimentaires mondiales

L'ODD 12 qui vise à « garantir des modes de consommation et de production durables » avec notamment sa Cible 3 qui stipule que « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ». Pour atteindre cet objectif, il faut pouvoir évaluer les pertes alimentaires avant toutes interventions visant à les réduire. Les agences des Nations-Unies garantes de l'évaluation des pertes alimentaires (FAO et



le Programme Environnemental des Nations-Unies) ont proposé de les scinder en deux parties : une partie concernant les pertes alimentaires mesurée par l'Indice Globale des pertes Alimentaires et une autre partie relative aux gaspillages alimentaires dont l'indicateur est l'Indice des Gaspillages Alimentaires.

#### **4.4.1. Cadre et définition**

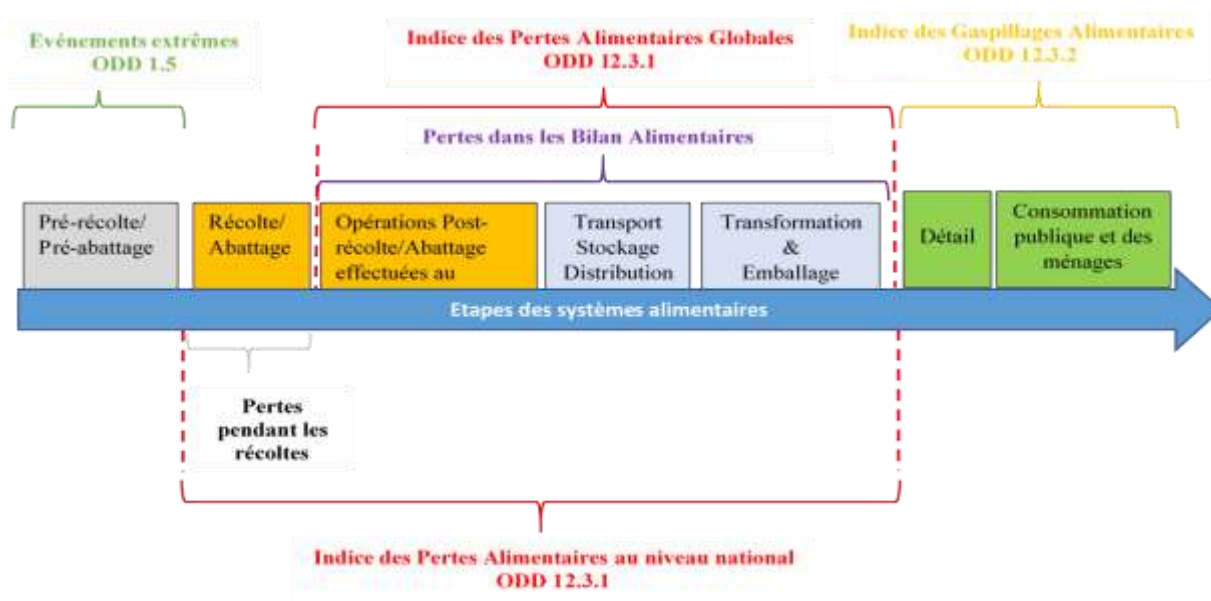
Les pertes alimentaires se réfèrent aux aliments produits et destinés à la consommation humaine mais qui ne sont finalement pas consommés par les humains. Ils sont définis comme « la diminution de la quantité ou de la qualité de la nourriture ». En d'autres termes les pertes alimentaires sont toutes les quantités de produits de consommation humaine, pour les cultures et les produits animaux qui, directement ou indirectement sortent complètement la chaîne de production/d'approvisionnement après la récolte/abattage en étant jetées, incinérées ou par d'autres moyens et ne sont réintroduites dans aucune autre utilisation (telle que l'alimentation animale, l'utilisation industrielle, etc.) et à l'exclusion du niveau de détail. Les pertes qui sont survenues pendant le stockage, le transport et la transformation de même que les quantités importées sont donc incluses. Les pertes comprennent le produit dans son ensemble avec ses parties non comestibles.

La partie des pertes alimentaires appelée « *gaspillage alimentaire* » se produit à partir du commerce de détail jusqu'aux étapes de consommation finales. Le gaspillage alimentaire est reconnu comme une partie distincte des pertes alimentaires parce que les forces directrices qui les génèrent sont différentes de celles qui génèrent les pertes alimentaires (FAO<sup>4</sup>, en ligne). La figure suivante résume la portée et la répartition des deux indicateurs dans une chaîne alimentaire simplifiée.

---

<sup>4</sup> Consulté le 05/04/2019

Figure 1: Frontières de la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans la définition opérationnelle de l'IGPA



Source: Illustré de FAO, 2018 “methodology for monitoring SDG target 12.3.”

L'indicateur dont il est question dans ce document est l'indice des pertes alimentaires ; sa méthode de calcul proposée par la FAO est décrite en annexe 1. Le tableau suivant est relatif aux produits retenus pour son calcul, les pourcentages de pertes par produits ainsi que le poids associé à chaque produit alimentaire à l'année de base.

Tableau 26 : Répartition des pourcentages de pertes alimentaire par produit (%)

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Poids
Blé	5,2	5,4	5,4	5,6	5,8	5,6	0,3
Mais	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	20,7
Riz (equiv. Blanchi)	11,0	10,6	9,7	10,3	10,6	10,6	29,4
Millet	16,4	16,4	16,3	16,6	16,4	16,4	19,0
Sorgho	16,4	16,4	16,6	16,4	16,5	16,5	17,1
Manioc	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	8,8	0,2
Pommes de terre	32,9	34,7	34,8	35,0	34,8	34,6	0,1
Patates douces	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	1,0
Ignames	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0,4
Arachides	16,3	16,1	15,7	16,1	15,9	16,6	6,6
Tomates	14,3	14,4	12,9	14,1	13,0	13,6	0,2
Oignons	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	0,1
Oranges et Mandarines	9,9	9,9	9,9	9,7	8,0	8,1	0,6
Bananes	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	0,5
Lait (excl. Beurre)	4,5	4,2	4,4	3,8	3,8	3,7	3,8
(Œufs	25,0	25,0	24,9	25,0	24,9	24,9	0,1

Source : Calculs des auteurs

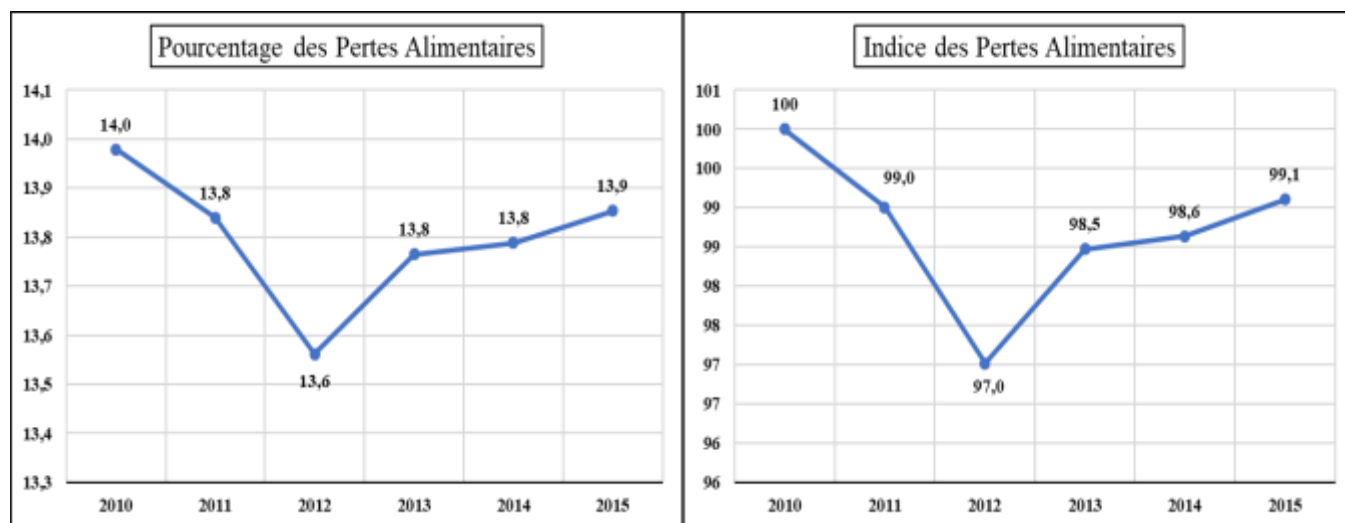
#### 4.4.2. Analyse des résultats

Le graphique suivant donne l'évolution des pourcentages de pertes alimentaires ainsi que l'indice des pertes alimentaires du Mali sur la période 2010-2015. L'année 2010 a été choisie comme année de base à partir de laquelle les pertes des autres années seront comparées.

Les pourcentages de pertes alimentaires évoluent autour d'une moyenne de 13,8% sur la période 2010-2015. Le pourcentage de pertes alimentaires le plus élevé est observé en 2010 avec 14%<sup>5</sup>. Par ailleurs, une chute est observée entre 2011 et 2012 où l'indice est passé de 13,8% à 13,6% avant de remonter à 13,8% en 2013 et 2014, cette chute s'explique surtout par la baisse du pourcentage de perte du riz qui est passé de 10,6% à 9,7% entre 2011 et 2012 soit une baisse de 8,7 points de pourcentage.

L'indice des pertes alimentaires a connu une légère baisse sur la période d'étude par rapport à l'année de base (2010) pour s'établir à 99 et 97 respectivement en 2011 et 2012. La valeur de l'indice s'est accrue de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2012 pour s'établir 98,5 en 2013. Quel que soit l'année considérée la valeur de l'indice a baissé par rapport à l'année de base même si la baisse n'est pas assez importante.

Graphique 7: Evolution du pourcentage et de l'indice des pertes alimentaires du Mali entre 2010 et 2015



Source : Calculs des auteurs

<sup>5</sup> Cela signifie que 14% de la disponibilité totale au Mali en 2010 n'ont pas atteint le stade du commerce de détail

## 5. Analyse FFOM/SWOT à partir du CDU

	Points positifs	Points négatifs
	Forces	Faiblesses
Environnements internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CDU contient la liste des produits alimentaires d'origine végétale essentiellement consommés au Mali ;</li> <li>• L'imputation automatisée de la disponibilité intérieure des aliments aux différentes postes d'utilisation permet de minimiser les erreurs qui se produiraient lorsque ces postes étaient pourvues par des estimations du/ou des statisticiens chargés du BA. Cela permet de garder la même méthodologie d'imputation et une comparabilité des BA dans le temps ;</li> <li>• Le maximum de données sur les produits primaires est compilé dans le CDU ce qui permet d'avoir des estimations sur certains produits dérivés ;</li> <li>• L'automatisation la conversion des produits transformés en équivalent primaire lors de la normalisation du BA et le calcul des macronutriments (calorie, protéine et lipide) rend le travail moins fastidieux ;</li> <li>• Selon leur similarité, l'outil procède à l'agrégation de produits par groupes de produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nouvel outil de compilation des BA n'intègre pas encore les produits halieutiques et aquacoles ;</li> <li>• Le CDU ne prend <b>ni en compte</b> la saisonnalité ni la différence alimentaire (habitude alimentaire) des groupes de populations ;</li> <li>• Le CDU de l'année <b>n</b> intègre les données de cette année ; alors que pour la production agricole, la consommation se fait en grande majorité à l'année <b>n+1</b></li> <li>• La nouvelle approche ne permet pas de faire une répartition automatique, par application de taux, un produit primaire entre les sous-produits qui lui dérivent ;</li> <li>• Le nouvel outil est instable du fait qu'il ré-estime la disponibilité de certains produits après l'imputation aux différentes postes d'utilisation. L'outil ne doit normalement imputer que ce qui est réellement disponible</li> <li>• L'outil ne permet pas de renseigner à la fois les données officielles de productions et de superficies ; l'une des données est déterminée par l'application du rendement à l'hectare sur l'autre donnée. L'outil n'accepte que des valeurs entières pour le rendement (impossible donc de renseigner des valeurs décimales)</li> <li>• L'outil ne génère pas automatiquement les indicateurs TAS et TDI</li> <li>• Le code CPC de certains produits dans le fichier « correspondance CPC vers FCL » n'est pas celui qui lui est attribué dans le CDU. Exemple : pour l'igname son code dans le fichier est 1593 alors que dans le CDU son code est 1540. Pour le taro c'est 1599 contre 1550.</li> </ul>

<b>Points positifs</b>		<b>Points négatifs</b>
<b>Opportunités</b>		<b>Menaces</b>
<b>Environnements externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration des bilans alimentaires est reconnue comme une activité ordinaire de la CPS/SDR</li> <li>• Il existe un noyau d'experts nationaux formé sur la méthodologie d'élaboration du BA</li> <li>• Il existe un groupe de travail pluridisciplinaire et multi sectoriel chargé de l'élaboration du BA</li> <li>• Il y'a la disponibilité des experts de l'équipe en charge du BA de la FAO pour accompagner le processus national</li> <li>• La collaboration de l'équipe nationale avec les experts d'AFRISTAT est une opportunité pour parfaire l'analyse des résultats du BA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas de financement acquis pour la prise en charge des activités (sessions de travail du groupe technique)</li> <li>• La mobilité des experts formés sur la méthodologie d'élaboration du BA est un facteur qui handicape la continuité de l'action entrepris</li> </ul>

## **Conclusion**

Le bilan alimentaire indique pour chaque denrée - c'est-à-dire pour chaque produit primaire et pour un certain nombre de produits transformés potentiellement utilisables pour la consommation humaine - les sources d'approvisionnements et leur utilisation.

Pour obtenir les disponibilités par habitant de chaque denrée utilisée pour la consommation humaine, on divise les quantités respectives par le nombre des personnes qui ont eu effectivement accès à ces approvisionnements. Les disponibilités alimentaires par habitant sont exprimées non seulement en quantité mais aussi en calories, en protéines et en lipides.

Etablis régulièrement sur plusieurs années, les bilans alimentaires annuels montrent l'évolution des disponibilités alimentaires nationales totales, révèlent les changements qui peuvent être intervenus dans les types d'aliments consommés, donc dans la structure du régime alimentaire, et indiquent dans quelle mesure les approvisionnements alimentaires du pays sont dans l'ensemble ajustés aux besoins nutritionnels.

En tant qu'estimations des disponibilités nationales globales, les bilans alimentaires servent à déterminer des pénuries et ou des excédents alimentaires pour l'ensemble du pays. Ils sont également utiles à la détermination des objectifs de la production et du commerce agricoles, à l'établissement des relations entre les disponibilités alimentaires nationales, la famine et la malnutrition, ainsi qu'à l'évaluation des politiques nationales de l'alimentation et de la nutrition. Les bilans alimentaires offrent aussi une base solide à l'analyse politique et au processus de décision qu'implique le maintien de la sécurité alimentaire. C'est la raison pour laquelle les organisations internationales, les gouvernements, les planificateurs et les chercheurs y trouvent un intérêt inestimable pour déterminer dans quelle mesure un pays dans son ensemble se rapproche des régimes alimentaires recommandés pour la nation.

En comparant les quantités d'aliments disponibles pour la consommation humaine et les quantités importées, on peut voir dans quelle mesure le pays dépend des importations pour se nourrir (taux de dépendance aux importations). De même, en comparant la quantité de produits végétaux utilisés pour l'alimentation des animaux et la production végétale totale, on voit dans quelle mesure les ressources alimentaires primaires sont utilisées à la production d'aliments pour les

animaux, ce qui est bon à savoir pour analyser les politiques de l'élevage ou la structure de l'agriculture.

Les statistiques de disponibilités par habitant sont indispensables pour établir des projections de la demande alimentaire avec d'autres éléments, tels que les coefficients d'élasticité/revenu, les projections des dépenses privées de consommation et les projections démographiques.

## Recommandations

Nous formulons les recommandations suivantes à l'issue de cette mission d'analyse des bilans alimentaires du Mali.

### 1. *A l'endroit de l'Etat et ses partenaires :*

- Prendre en charge l'élaboration et l'analyse des résultats des BA par le GTT ;
- Adopter des mesures visant à réduire la forte dépendance du Mali à l'importation de certains produits tels que le sucre, l'huile de palme, le blé et le riz ; cela peut se faire en valorisant davantage la production locale ;
- Tenir compte de la croissance de la population pour augmenter de façon plus que proportionnelle le niveau de la production nationale des produits qui affichent un TAS élevé afin d'une part de maintenir la disponibilité actuelle de macronutriments, d'autre part de combler le gap entre les besoins énergétiques alimentaire et la disponibilité d'énergie alimentaire. Cela permet d'améliorer la valeur de la PSA et l'atteinte de l'objectif « *faim zéro* » ;
- Promouvoir les bonnes pratiques de récolte, de stockage, et de transformation des produits afin de réduire les pertes alimentaires car en moyenne plus de 13,5% des disponibilités totales sortent du circuit alimentaire sans aucune autre utilisation.

### 2. *A l'endroit des organismes nationaux de production de statistiques et leurs partenaires (INSTAT, CPS/SDR, AFRISTAT, FAO, Banque mondiale etc.) :*

- Mettre en place une enquête qui puisse collecter des données auprès des ménages sur les quantités de produits réellement consommés par les ménages. Une telle enquête permet non seulement l'estimation des paramètres pour le calcul de la PSA mais aussi le niveau réel de consommation d'énergie des ménages et faciliter des calculs au niveau désagrégé pour affiner les analyses ;
- Mettre en place des procédures d'estimation des pourcentages de pertes alimentaires par produit. En effet, les données actuelles se portent généralement sur des dire d'experts, aucune étude n'a été menée pour estimer les pourcentages de perte par produit, les valeurs de l'indice des pertes alimentaires doit être pris avec beaucoup de soins.



**3. A l'endroit d'AFRISTAT et de la FAO :**

- Parfaire l'outil de compilation des BA en corrigeant les imperfections qui compliquent son exploitation ;
- Corriger l'incohérence des codes CPC qui ne sont pas identiques pour le même produit dans les fichiers de correspondance « CPC vers FCL » ou « CPC vers HS » que dans l'outil c'est-à-dire le CDU ;
- Mettre à jour les données des CDU de 2010 à 2013 élaborés par l'expert de la stratégie mondiale avec les données officielles afin d'avoir une série cohérente des BA.

## Références bibliographiques

AFRISTAT, INSTAT, FAO, 2018 « *Rapport technique sur l'élaboration des bilans alimentaires du mali selon la nouvelle méthodologie de la FAO* », Bamako, Mali.

FAO, 2018a « Etat de la sécurité alimentaire dans le monde en 2018 », Rome

FAO, 2018b « methodology for monitoring SDG target 12.3 », Rome

FAO, 2018c « Bilans alimentaires : Production de données analytiques aux fins de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire et des politiques connexes », Rome

FAO, 2018 : Manuel de formation en ligne sur la méthodologie de calcul de la prévalence de la sous-alimentation, Rome.

FAO, 2017 « Directives d'élaboration des bilans alimentaires », Rome

FAO, 2015 « Etat de la sécurité alimentaire dans le monde en 2015 », Rome

FAO 2014a “Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovation” Rome

FAO 2014b « Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator ” Rome.

FAO, 2001 « Manuel d'élaboration des bilans alimentaires », Rome

INSTAT, 2018 « Rapport d'analyse de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (passage avril 2017 - mars 2018) ».

INSTAT, 2016 « Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire au Mali à partir des données sur la consommation alimentaire issues de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (*ELIM 2009*) ».

## Table des matières

Sigles et abréviations.....	i
Sommaire .....	ii
Liste des tableaux .....	iii
Liste des graphiques .....	iv
Liste des annexes.....	iv
Résumé.....	v
Introduction.....	1
1. Résumé de la méthodologie d'élaboration du bilan alimentaire .....	4
1.1. Collecte de données.....	5
1.2. Compilation des données.....	6
2. Description des résultats du Bilan Alimentaire .....	8
2.1. Contribution des principaux agrégats au BA (Produits végétaux et animaux).....	8
2.1.1. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de calories .....	8
2.1.2. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de protéines .....	9
2.1.3. Contribution des principaux agrégats à la disponibilité de graisses .....	9
2.2. Evolution de la disponibilité des macronutriments par groupe de produits .....	10
2.2.1. Disponibilité calorique des groupes de produits.....	10
2.2.2. Disponibilité de protéines des groupes de produits .....	11
2.2.3. Disponibilité de lipides des groupes de produits .....	12
2.3. Contribution des principaux groupes de produits aux macronutriments .....	13
2.3.1. Contribution des groupes de produits à la DEA .....	13
2.3.2. Contribution des groupes de produits à la disponibilité de protéines .....	13
2.3.3. Contribution des groupes de produits à la disponibilité de lipides .....	14
2.4. Répartition des macronutriments suivant les lignes du BA.....	15
2.4.1. Répartition de la DEA suivant les lignes du BA .....	15
2.4.2. Répartition des protéines suivant les lignes du BA .....	16
2.4.3. Répartition des graisses suivant les lignes du BA .....	17
2.5. Contribution des produits à la disponibilité des macronutriments .....	18
2.5.1. Contribution des produits à la disponibilité calorique.....	18
2.5.2. Contribution des produits à la disponibilité de protéines .....	19

2.5.3.	Contribution des produits à la disponibilité de graisses .....	20
3.	Analyse des résultats des Bilans alimentaires à des fins de politiques alimentaires .....	21
3.1.	Evolution des approvisionnements du Mali en produits alimentaires .....	21
3.2.	Evolution de l'alimentation animale .....	26
3.2.1.	Quantité des céréales allouée à l'alimentation des animaux .....	26
3.2.2.	Part de l'alimentation animale dans la disponibilité intérieure des céréales .....	27
4.	Indicateurs liés à la sécurité alimentaire et aux ODD .....	27
4.1.	Taux d'Autosuffisance (TAS) .....	28
4.1.1.	Taux d'Autosuffisance des groupes de produits.....	28
4.1.2.	Taux d'Autosuffisance des principaux produits.....	29
4.2.	Taux de Dépendance aux Importations (TDI).....	29
4.2.1.	Taux de dépendance aux importations des groupes de produits.....	30
4.2.2.	Taux de dépendance aux importations des principaux produits.....	30
4.3.	L'indicateur 2.1.1 portant sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA).....	31
4.3.1.	Définition conceptuelle .....	31
4.3.2.	Analyse des résultats .....	32
4.4.	L'indicateur 12.3.1 : Indice relatif aux pertes alimentaires mondiales.....	33
4.4.1.	Cadre et définition .....	34
4.4.2.	Analyse des résultats .....	36
5.	Analyse SWOT à partir du CDU.....	37
	Conclusion.....	39
	Recommandations .....	41
	Références bibliographiques .....	vii
	Table des matières .....	viii
	Annexes.....	xi
	Annexe 1 : Méthodologies de la PSA et de l'IPA.....	xi
	1. Méthodologie de calcul de la PSA .....	xi
	2. Méthodologie de calcul l'Indice Global des Pertes Alimentaires (IGPA) .....	xiv
	Annexe 2 : TDR de la mission .....	xix
	Annexe 3 : Bilan Alimentaire 2015.....	xxi
	Annexe 4 : Bilan Alimentaire 2014.....	xxv

Annexe 5 : Bilan alimentaire 2013 ..... xxix  
Annexe 6 : Bilan alimentaire 2012 ..... xxxiii  
Annexe 7 : Bilan alimentaire 2011 ..... xxxvii  
Annexe 8 : Bilan alimentaire 2010 ..... xli

## Annexes

### Annexe 1 : Méthodologies de la PSA et de l'IPA

#### 1. Méthodologie de calcul de la PSA

L'indicateur PSA est défini comme la probabilité que les apports énergétiques alimentaires journaliers ( $x$ ) d'un individu, pris de façon aléatoire dans la population de référence, soient inférieurs aux besoins énergétiques alimentaire minimaux (Minimum Dietary Energy Requirement, MDER en anglais) pour mener une vie normale, saine et active. D'où la formule :

$$PSA = \int_{x < MDER} f(x|\theta) dx ;$$

où  $f(x)$  est la fonction de densité de probabilité de la consommation calorifique journalière par individu (Dietary Energy Consumption, DEC) et  $\theta$  un vecteur de paramètres de cette fonction. Le nombre de paramètres dépend de la loi suivie par la fonction  $f$ . Dans la plupart des cas, on considère que la distribution suit une loi log-normale auquel cas il est déterminé par deux paramètres à savoir le DEC moyen et le coefficient de variation (CV). Dans d'autres cas une distribution normale asymétrique ou log-normale asymétrique est considérée, il faut donc en plus des deux paramètres précédents, le coefficient d'asymétrie (Skewness, SK).

Ainsi pour calculer la PSA, il faut d'abord choisir une forme fonctionnelle de la distribution de la consommation alimentaire  $f(x)$  et disposer des paramètres suivants : l'apport énergétique alimentaire journalière (DEC) ; le seuil des besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) ; le coefficient de variation qui rend compte de l'inégalité dans la consommation de produits alimentaire entre les différentes couches de la population de référence et le coefficient d'asymétrie (dans le cas où la distribution de la consommation journalière n'est pas symétrique à une transformation-près).

#### *Détermination de la forme fonctionnelle de $f$*

Jusqu'en 2012, la distribution de probabilité  $f(x)$  était modélisée sous la forme d'une fonction de densité de probabilité (fdp) Log-normal, renseigné par seulement deux paramètres : moyenne et coefficient de variation. Dans sa formulation la plus récente, il est modélisé comme une fdp à trois paramètres, capable de représenter différents degrés d'asymétrie, allant de celui d'une distribution normale symétrique à une distribution log-normale asymétrique.

La flexibilité de capter différents degrés d'asymétrie est nécessaire pour tenir compte du fait que les niveaux de consommation d'énergie alimentaire sont naturellement limités par l'état physiologique des individus. Il est donc concevable que, lorsque la consommation moyenne augmente, l'asymétrie de la distribution diminue. Elle passe progressivement des distributions (positivement asymétrique) Log-normale, typiques des populations où la consommation moyenne

---

de nourriture est relativement faible, vers des distributions normales (symétriques). Les familles de distribution asymétrique-normale et asymétrique log-normale permettent de caractériser tous les degrés intermédiaires possibles d'asymétrie positive. (Voir <http://www.fao.org/3/ai4046e.pdf> pour une description détaillée)

### ***Estimation de l'apport énergétique alimentaire moyen (DEC)***

Il y a trois principales sources d'informations pour estimer l'apport énergétique alimentaire (DEC) qui sont :

- i. les enquêtes sur la consommation alimentaire individuelle qui permettent de capter, pour chaque individu, la consommation journalière de produits alimentaires.
- ii. les enquêtes sur les dépenses et la consommation des ménages qui fournissent des informations sur les quantités de produits consommées ainsi que les dépenses supportées par les ménages. Se servant de telles données, on peut utiliser la consommation alimentaire moyenne par individu en divisant la consommation alimentaire totale des ménages par leur taille.
- iii. les bilans alimentaires desquelles on utilise la disponibilité énergétique alimentaire par tête qui sert de proxy au DEC.

### ***Estimation des besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER)***

Les besoins énergétiques alimentaire d'une personne suivant son sexe et son âge sont déterminées en multipliant les besoins normalisés associés au taux métabolique de base (exprimés par kilogramme de poids corporel) par le poids idéal d'une personne en bonne santé (compte tenu de sa taille). Les valeurs obtenues sont ensuite multipliées par un coefficient correspondant au niveau d'activité physique (NAP) afin de prendre en compte cette dernière. Étant donné que l'indice de masse corporelle (IMC) et le NAP varient au sein des groupes de personnes actives et en bonne santé de mêmes sexe et âge, on ne peut calculer qu'une plage de besoins énergétiques pour chaque groupe d'âge et de sexe de la population. Les MDER de la population totale correspondent à la moyenne pondérée des MDER pour chaque groupe d'âge et de sexe, la part de la population représentée par chaque groupe tenant lieu de coefficient de pondération (FAO, 2018). La quantité obtenue suite à ce calcul est majorée par un surplus de consommation pour les femmes enceintes en se servant du taux de natalité dans la population considérée.

### ***Estimation des coefficients de variation (CV) et d'asymétrie (SK)***

Les coefficients CV et SK sont issues d'enquêtes auprès des ménages qui soient représentatives au niveau national. Lorsqu'on dispose de ces données, elles doivent être traitées pour éliminer toute observation pouvant entraîner de fortes variabilités dans la consommation de produits alimentaires. Il ressort donc que pour l'estimation du CV du SK, on ne peut pas recourir aux bilans alimentaires, car ils ne fournissent pas d'informations sur la distribution de la consommation alimentaire au sein d'une population (FAO, 2018).

Il faut noter que le CV se décompose suivant deux composantes orthogonales à savoir les variations dans la consommation d'énergie alimentaire qui sont imputables au revenu ( $CV|y$ ) et les variations qui sont imputables à tout autre facteur orthogonal au revenu ( $CV|r$ ) dont le poids, l'activité physique etc. :

$$CV = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$$

Le ( $CV|y$ ) est directement calculé à l'aide de données d'enquêtes auprès des ménages en corrigeant la distribution de la consommation alimentaire des variabilités dues au nombre de personnes qui consomment le repas (qui est souvent différent de la taille du ménage) ; de la composition du ménage ; et du plan de sondage. Le CV de cette distribution corrigée peut être utilisé comme proxy du ( $CV|y$ ).

Par le passé, une comparaison du ( $CV|r$ ) dans le temps et entre les pays avait permis de fixer sa valeur à 0,2 (FAO, 2014). Pour tenir compte du changement de la structure de la population par âge et par sexe, on utilise les besoins énergétiques alimentaires de chaque groupe et les ratios de population correspondants (part de chaque groupe dans la population totale) comme poids pour estimer le ( $CV|r$ ).

Le coefficient d'asymétrie est estimé à partir des données d'enquêtes sur la consommation alimentaire des ménages (si toutefois ces données sont disponibles et qu'elles sont fiables). Lorsqu'il n'y pas de données disponibles sur la consommation des ménages ou que les données disponibles ne peuvent pas permettre de calculer la consommation alimentaire des ménages en termes d'énergie alimentaire (les quantités consommées ne sont pas disponibles ou ne peuvent pas être estimées), la distribution log-normale peut être supposée, dans ce cas on n'utilise pas le coefficient d'asymétrie.

### ***Choix des paramètres et sources des données***

Il n'existe pas au Mali de données sur la consommation alimentaire des ménages pouvant servir à estimer les paramètres de calcul sur la période 2010-2015. Les coefficients de variation sont fournis par la FAO et nous pouvons supposer une fonction de densité de probabilité logarithmique normale pour caractériser la distribution de DEC. Les besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) sont déterminés en se servant des normes établies par le groupe d'expert FAO/OMS sur les besoins d'énergie. La répartition de la population par groupe d'âge et par sexe est donnée par les perspectives de la population des Nations-Unis (estimations de 2017). Les données sur la taille des individus sont obtenues auprès de l'OMS<sup>6</sup> et les taux de natalité sont ceux de l'INSTAT<sup>7</sup> du Mali. Le MDER a été estimé en combinant l'ensemble de ces informations à l'aide du *modèle EXCEL* mis en ligne par la FAO à cet effet. La disponibilité

---

<sup>6</sup> Organisation Mondiale de la Santé

<sup>7</sup> Institut National de la Statistique



énergétique alimentaire par personne et par jour des BA sert de proxy pour l'apport énergétique alimentaire moyen (DEC).

## 2. Méthodologie de calcul l'Indice Global des Pertes Alimentaires (IGPA)

L'indice global des pertes alimentaires est l'agrégation des indices des pertes alimentaire (IPA) de différents pays composant une entité géographique. L'IPA est un indice composite de produits essentiels dans le système de production d'un pays. L'indice agrégé est utilisé pour le suivi mondial et international des progrès accomplis pour l'atteinte de l'objectif de la cible 3 de l'ODD 12. Par ailleurs, les pays peuvent calculer, si les données sont disponibles, des indices de pertes alimentaires au niveau désagrégé, par zone géographique ou par zone agro écologique, ou les différents maillons de la chaîne de valeur (champs, transport, marchés, transformation etc.).

Le calcul de l'indice global des pertes alimentaires se fait suivant ces étapes :

- i. Choix d'une année de base ;
- ii. sélection du panier de biens et compilation du poids de chaque bien à l'année de base;
- iii. estimation des pourcentages de pertes pour chaque produit et du pourcentage de pertes alimentaires (PPA) du pays;
- iv. comparaison des PPA dans le temps et calcul de l'IPA ;
- v. agrégation des IPA pour déduire l'IGPA.

Les formules suivantes sont utilisées pour le calcul du PPA, IPA et IGPA d'un pays donné :

$$PPA_{it} = \frac{\sum_j l_{ijt} * (q_{ijto} * p_{jto})}{\sum_j q_{ijto} * p_{jto}} ; IPA_{it} = \frac{PPA_{it}}{PPA_{ito}} * 100 ; IGPA_t = \frac{\sum_{i=1}^G IPA_{it} * w_i}{\sum_{i=1}^G w_i}$$

Où  $l_{ijt}$  est le pourcentage de perte (estimé ou observé) ;

$i$ =pays ;  $j$ =produit ;  $t$ = année ;  $t_0$  est l'année de base ;

$q_{ijto}$  est la quantité (Production + Importations) du produit  $j$  à l'année de base  $t_0$

$p_{jto}$  est le prix international du produit  $j$  en dollar à l'année de base  $t_0$

$w_i$  est la valeur totale de la production agricole du pays  $i$  aux prix internationaux en dollars pendant l'année de base.

### *Sélection du panier de biens*

La sélection des produits se fait en tenant compte des objectifs nationaux. En effet, il est difficile de trouver des estimations des pertes pour tous les produits consommés dans tous les pays pour estimer l'indice global et faciliter les comparaisons internationales. Vu que la diversité alimentaire et l'atteinte de la sécurité alimentaire sont les principales priorités visées à travers le calcul de l'IGPA, le panier doit contenir un ensemble structuré de rubriques de produits couvrant de nombreuses facettes d'un régime équilibré. Ces rubriques sont : Céréales & Légumineuses, Fruits & Légumes, Racines & Tubercules, Autres Cultures (Oléagineux, Sucre, Stimulants, et

Epices), Produits Animaux & Poissons et Produits Halieutiques. Il faut choisir 10 produits dans ces différentes rubriques.

La recommandation internationale consiste à constituer 5 rubriques et de choisir deux produits par rubrique. Les données utilisées dans ce document sont issues des Bilans Alimentaires (BA) qui ne traitent pas des produits halieutiques c'est pourquoi cette rubrique ne sera pas prise en compte dans ce document. La méthode de sélection par défaut suivi au plan international consiste à ordonner la valeur de la production des produits par pays et par rubrique et de choisir les deux produits qui ont la plus grande valeur de la production par rubrique.

Le processus de sélection est basé sur la valeur en dollars des prix internationaux des produits au cours de l'année de base. Au niveau national, les pays peuvent utiliser leur propre ensemble de valeurs ou de quantités et leurs prix ou utiliser différents critères basés sur les politiques, pour autant que les rubriques principales soient couvertes. Une fois le panier de produits choisi, ce panier reste fixe au niveau global pour permettre les comparaisons dans le temps (FAO, 2018b).

Par ailleurs, la FAO explique que :

- i. Les rubriques correspondent aux groupes d'aliments de base et aux besoins alimentaires. Chaque pays devrait donc avoir au moins un produit prioritaire dans chaque rubrique.
- ii. Les niveaux de perte des produits dans les rubriques devraient être globalement similaires alors que les pertes moyennes entre les produits de différentes rubriques seront systématiquement différentes. Par exemple, la variation des pertes en fruits est supérieure à celle en graines, mais les pertes au sein des graines peuvent être similaires.

Pour le cas du Mali, puisque qu'on ne dispose pas d'informations sur les prix des produits des BA, nous avons eu recours aux apports caloriques des produits. La sélection du panier de biens a été faite en fonction de l'apport calorique des produits. Les deux produits ayant le plus grand apport calorique par rubrique à l'année de base (2010 dans le cadre de cet exercice) sont retenus. Compte-tenu de l'importance de certains produits dans le régime alimentaire des maliens, il a été effectué certains ajustements au panier de produits assortis de la méthodologie décrite ci-dessus. Le tableau suivant donne la liste finale des produits retenus pour le calcul de l'indice ainsi que les poids qui leur sont associés.

**Tableau 27 : Sélection du panier des biens à l'année de base (2010) et poids associé aux produits**

Rubrique	Produits	Poids
<b>Céréales &amp; Légumineuses</b>	Blé	0,3
	Mais	20,7
	Riz (equiv. Blanchi)	29,4
	Millet	19,0
	Sorgho	17,1
<b>Racines, Tubercules &amp; Oléagineux</b>	Manioc	0,2
	Pommes de terre	0,1
	Patates douces	1,0
	Igname	0,4
	Arachides	6,6
<b>Fruits &amp; Légumes</b>	Tomates	0,2
	Oignons	0,1
	Oranges et Mandarines	0,6
	Bananes	0,5
<b>Produits Animaux</b>	Lait	3,8
	Œufs	0,1
<b>Total</b>		<b>100</b>

### *Estimation des pourcentages de pertes par produit et calcul du PPA*

Une fois le panier de biens choisi, l'étape suivante est le calcul des pourcentages de pertes. Les pertes sont exprimées en pourcentage de la disponibilité totale (Production + Importation). Le choix des pourcentages au lieu des valeurs de la perte se justifie par le fait que les pourcentages sont relativement stables dans le temps à l'opposé des valeurs. Pour chaque produit, le pourcentage de perte ( $l_{ijt}$ ) est soit estimé, soit observé.

Ces pourcentages peuvent être obtenus à travers des enquêtes auprès des exploitants agricoles en incluant à l'enquête des modules sur les pertes post-récoltes et estimés les pourcentages de pertes à travers certaines méthodologies telles que élaborées par la FAO à travers la Stratégie Globale d'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales. Elles peuvent aussi être déduites des BA, en effet, une des utilisations du compte des disponibilités-utilisations (CDU) correspond aux pertes du produit c'est-à-dire, les quantités du produit, exprimées en équivalent-primaire, qui n'atteignent pas le stade de détail. En l'absence de données d'enquête, les quantités de pertes sont estimées dans le cadre des CDU et validées par un groupe de travail technique ou une autre institution responsable des BA.

Les pertes dans les BA sont exprimées en quantités totales et converties en pourcentages de pertes en utilisant la disponibilité totale. C'est cette dernière approche qui sera utilisée dans le cadre de cet exercice. Le tableau suivant donne les pourcentages de perte par produit retenu selon les années.

**Tableau 28 : Répartition des pourcentages de pertes alimentaire par produit (%)**

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Poids
Blé	5,2	5,4	5,4	5,6	5,8	5,6	<b>0,3</b>
Mais	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	<b>20,7</b>
Riz (equiv. Blanchi)	11,0	10,6	9,7	10,3	10,6	10,6	<b>29,4</b>
Millet	16,4	16,4	16,3	16,6	16,4	16,4	<b>19,0</b>
Sorgho	16,4	16,4	16,6	16,4	16,5	16,5	<b>17,1</b>
Manioc	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	8,8	<b>0,2</b>
Pommes de terre	32,9	34,7	34,8	35,0	34,8	34,6	<b>0,1</b>
Patates douces	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	<b>1,0</b>
Ignames	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	<b>0,4</b>
Arachides	16,3	16,1	15,7	16,1	15,9	16,6	<b>6,6</b>
Tomates	14,3	14,4	12,9	14,1	13,0	13,6	<b>0,2</b>
Oignons	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	<b>0,1</b>
Oranges et Mandarines	9,9	9,9	9,9	9,7	8,0	8,1	<b>0,6</b>
Bananes	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	<b>0,5</b>
Lait (excl. Beurre)	4,5	4,2	4,4	3,8	3,8	3,7	<b>3,8</b>
Œufs	25,0	25,0	24,9	25,0	24,9	24,9	<b>0,1</b>

Le pourcentage des pertes alimentaires (PPA) fournit le niveau moyen de perte et peut aider les pays à évaluer le niveau et l'ampleur des pertes alimentaires de leur pays par rapport à d'autres ou dans un contexte international. Il est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$PPA_{it} = \frac{\sum_j l_{ijt} * (q_{ijto} * p_{jto})}{\sum_j q_{ijto} * p_{jto}}$$

#### *Calcul de l'indice des pertes alimentaires (IPA)*

L'IPA est obtenu en faisant le ratio du PPA de l'année en cours par celui de l'année de base. Il faut donc choisir une année de base à partir duquel les IPA seront calculés et interprétés. Toutes variations observées dans la série des IPA sont des comparaisons par rapport à l'année de base.

$$IPA_{it} = \frac{PPA_{it}}{PPA_{ito}} * 100$$

#### *Agrégation des IPA pour déduire l'IGPA*

L'IGPA est l'indice global des pertes alimentaires. Il est obtenu grâce à une moyenne pondérée d'indices uniques calculés pour tous les pays du monde (IPA). Afin d'agréger l'IPA en indice global de pertes alimentaires (IGPA) ou en indice régional de pertes alimentaires (IRPA), les indices pays sont agrégés en utilisant la pondération égale à la valeur totale de la production agricole dans l'année de référence.

Les pondérations de l'IGPA reflètent l'importance économique de la valeur générale du panier des produits en termes de dollar international relatifs au reste du monde. Pour ce qui concerne l'IPA, les pondérations constituent aussi la valeur des produits en termes de dollar international,

---

mais relatives à la valeur de production du pays. La pondération est déterminée dans l'année de référence.

$$IGPA_t = \frac{\sum_{i=1}^G IPA_{it} * w_i}{\sum_{i=1}^G w_i}$$

L'IGPA ne sera pas calculé dans le cadre de cet exercice car les données dont on dispose ne le permettent pas. Le tableau suivant fournit les indices après mise en œuvre de la méthodologie.

## Annexe 2 : TDR de la mission

### Projet d'appui au Suivi des ODD en Afrique (SODDA)



### FINANCEMENT DU MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

## Termes de référence

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du plan accéléré d'assistance technique de la Stratégie Mondiale pour l'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales, la FAO/Stratégie Mondiale a signé en novembre 2016 avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), un protocole d'accord pour apporter une assistance technique à la mise en place d'actions de renforcement des capacités dans le domaine des bases de sondage principales et de la compilation des bilans alimentaires. Quatre pays pilotes qui sont le Bénin, le Mali, la Guinée et Madagascar, ont été choisis pour élaborer les bilans alimentaires avec la nouvelle méthodologie de la FAO. Ces bilans servent entre autre à renseigner deux indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) :

- ✓ L'indicateur 2.1.1 portant sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA) ODD 2 Cible1 « *D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante* »
- ✓ L'indicateur 12.3.1 : Indice relatif aux pertes alimentaires mondiales ODD 12 Cible 3 « *D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte* »

Conformément à son objectif d'appui au suivi des ODD en Afrique, le projet de suivi des ODD en Afrique (SODDA) se propose d'appuyer l'analyse de ces bilans alimentaires élaborés dans le cadre du protocole d'accord entre la FAO/SM et AFRISTAT.

### II. OBJECTIFS

#### Objectif général

A travers cette activité, le projet SODDA vise à soutenir la production des indicateurs de suivi relatifs à l'ODD n°8. Pour ce faire, des actions viendront compléter les activités d'AFRISTAT et de la FAO concernant l'élaboration de bilans alimentaires dans trois pays pilotes et la diffusion des bonnes pratiques dans les Etats Membres.

Ce soutien inclut le recrutement de deux consultants nationaux (champs agriculture et élevage) chargés de produire un rapport national d'analyse des bilans alimentaires par pays identifié (Guinée, Bénin et Mali).

#### Objectifs spécifiques

Travaillant en étroite collaboration avec le groupe de travail qui a élaboré le bilan alimentaire dans chaque pays et AFRISTAT, les objectifs spécifiques assignés aux consultants nationaux sont de:

1. Faire une analyse FFOM/SWOT à partir du CDU ;
2. Etudier la dépendance et l'autosuffisance alimentaire ;
3. Estimer les indicateurs 2.1.1 (à partir de la Disponibilité Energétique Alimentaire) et 12.3.1 (à partir des pertes post récoltes) ;
4. Rédiger un rapport d'analyse.

#### Résultats attendus

1. La méthodologie utilisée est bien explicitée
2. L'analyse FFOM/SWOT est faite
3. Les indicateurs de dépendance et d'autosuffisance alimentaire sont analysés
4. les indicateurs 2.1.1 et 12.3.1 sont estimés et analysés.

### III. METHODE ET PRESTATION ATTENDUE

Les bilans alimentaires comportent deux parties : le compte de disponibilité et d'utilisation (CDU) et le bilan. Il s'agira :

1. Sur le CDU, d'analyser chaque produit retenu par le pays concerné et de faire une analyse détaillée en terme de sécurité alimentaire. Plus précisément de mettre en lumière l'importance du produit en termes de nutriments, son statut (importé, exporté, place dans le mode alimentaire...) et d'esquisser des recommandations en terme de sécurité alimentaire.
2. Sur le bilan, de calculer les indicateurs liés aux ODD et de faire une analyse en termes d'atteinte des objectifs.

Un responsable d'AFRISTAT spécifiquement dédié au pilotage de l'action coordonnera l'ensemble du processus et accompagnera les consultants nationaux pour garantir la qualité et l'homogénéité des résultats obtenus dans chaque pays. Ce coordinateur sera étroitement associé aux travaux et aux phases de validation des livrables.

### IV. LIVRABLES ATTENDUS

1. Un document présentant la méthodologie utilisée où les choix seront décrits clairement et notamment le mode de calcul des indicateurs;
2. Une proposition de plan du rapport d'analyse ;
3. Un rapport d'analyse, après validation du plan par le coordinateur.

**Lieu de travail :** (Bamako) Mali

Annexe 3 : Bilan Alimentaire 2015

Population ('000): **17,468**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête					
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses		
													Par jour					
	1000 Tonnes Métriques												g	kcal	g	g		
<b>Total-Demande</b>															<b>80</b>	<b>56</b>		
<b>Produits Végétaux</b>	<b>13790.4</b>	<b>1489.1</b>	<b>134.7</b>	<b>502.1</b>	<b>8843.5</b>	<b>1029.3</b>	<b>-0.2</b>	<b>1860.3</b>	<b>0.0</b>	<b>196.1</b>	<b>2365.8</b>	<b>348.1</b>	<b>1387</b>	<b>2589</b>	<b>63</b>	<b>41</b>		
<b>Produits Animaux</b>	<b>1308.4</b>	<b>17.3</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>1281.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>43.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1.4</b>	<b>201</b>	<b>229</b>	<b>17</b>	<b>15</b>		
<b>Céréales et produits</b>	<b>8051.9</b>	<b>991.4</b>	<b>2.9</b>	<b>530.8</b>	<b>4189.2</b>	<b>224.6</b>	<b>-0.1</b>	<b>1363.7</b>	<b>0.0</b>	<b>138.3</b>	<b>2310.0</b>	<b>283.9</b>	<b>657</b>	<b>1815</b>	<b>45</b>	<b>15</b>		
<b>Riz et produits (Equiv. Blanc)</b>	2331.1	604.8	0.3	171.5	1431.1	0.0	0.0	290.3	0.0	66.8	975.6	0.3	224	515	11	2		
<b>Blé et produits</b>	35.8	382.1	0.5	154.7	239.7	0.0	0.0	22.5	0.0	0.5	0.0	0.0	38	104	3	1		
<b>Orge et produits</b>	0.0	0.7	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	0	0	0		
<b>Mais et produits</b>	2275.2	2.4	0.7	-18.8	846.7	0.0	0.0	381.0	0.0	28.1	926.0	113.9	133	423	11	5		
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0		
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0		
<b>Mil et produits</b>	1863.4	0.0	0.5	71.8	901.5	22.1	0.0	343.1	0.0	22.8	408.4	93.2	141	421	9	4		
<b>Sorgho et produits</b>	1526.0	0.0	0.0	151.7	752.8	202.5	0.0	323.5	0.0	19.2	0.0	76.4	118	344	10	3		
<b>Autres Céréales et produits</b>	20.4	1.3	1.0	0.0	16.7	0.0	0.0	3.1	0.0	1.0	0.0	0.0	3	8	0	0		
<b>Racines amylacées et produits</b>	<b>618.5</b>	<b>59.8</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>533.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>140.9</b>	<b>0.0</b>	<b>2.1</b>	<b>0.0</b>	<b>2.1</b>	<b>84</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		
<b>Pomme de terre et produits</b>	183.4	35.8	0.1	0.0	140.5	0.0	0.0	76.5	0.0	2.1	0.0	0.0	22	16	0	0		
<b>Manioc et produits</b>	42.2	0.0	0.0	0.0	26.9	0.0	0.0	13.2	0.0	0.0	0.0	2.1	4	5	0	0		
<b>Patate douce et produits</b>	303.8	0.0	0.0	0.0	258.3	0.0	0.0	45.6	0.0	0.0	0.0	0.0	41	39	1	0		
<b>Autres racines et tubercules</b>	6.3	6.1	0.0	0.0	11.8	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	2	3	0	0		
<b>Ignames</b>	82.8	17.9	0.0	0.0	95.6	0.0	0.0	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15	15	0	0		
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	<b>799.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>5.6</b>	<b>753.9</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>39.8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Canne à sucre</b>	793.7	0.0	0.0	0.0	0	754	0	0	0	0	0	40	0	0	0	0		
<b>Betterave à sucre</b>	5.6	0.0	0.0	0.0	6	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0		



<b>Edulcorants</b>	<b>57.1</b>	<b>210.8</b>	<b>4.1</b>	<b>-49.6</b>	<b>300.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>12.8</b>	<b>47</b>	<b>163</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																
Sucre et produits (Equiv. Brute)	50.0	198.3	0.0	-49.3	285.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.2	45	159	0	0
Miel																
Autres édulcorants et produits	0.0	12.5	4.0	-0.4	8.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	1	1	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>7.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Haricots secs et produits	4.3	0.6	0.2	0.0	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
Pois secs et produits	0.0	0.2	0.0	-0.4	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	215.0	0.0	0.0	0.0	157.6	0.0	0.0	29.4	0.0	28.0	0.0	0.0	25	85	6	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>77.1</b>	<b>10.3</b>	<b>73.8</b>	<b>0.0</b>	<b>13.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fruits à coque et produits	77.1	10.3	73.8	0.0	13.2	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	2	7	0	0
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>538.9</b>	<b>4.6</b>	<b>31.3</b>	<b>11.2</b>	<b>339.2</b>	<b>50.7</b>	<b>0.0</b>	<b>74.3</b>	<b>0.0</b>	<b>27.6</b>	<b>0.0</b>	<b>9.1</b>	<b>53</b>	<b>147</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
Soja et produits	5.3	0.3	0.0	0.0	4.4	0.0	0.0	0.1	0.0	1.1	0.0	0.0	1	2	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	421.9	0.6	2.2	0.0	314.9	0.0	0.0	70.4	0.0	25.9	0.0	9.1	49	136	6	12
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	1.7	0.0	0.0	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.9	0.0	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Graine de Sésame	43.5	0.0	28.9	11.2	0.0	0.0	0.0	3.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0	0	0	0
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	68.3	1.0	0.3	0.0	17.3	50.7	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	3	6	0	0
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>68.6</b>	<b>70.6</b>	<b>1.0</b>	<b>10.1</b>	<b>75.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>52.6</b>	<b>0.2</b>	<b>12</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
Huile de Soja	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.2	0.1	0.0	0.1		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Cotton	50.9	3.8	0.0	10.1	44.7		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	62	0	7
Huile de Palmiste	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Huile de Palm	0.0	64.1	0.8	0.0	18.2		0.0	0.0	0.0	0.0	45.0	0.1	3	25	0	3
Huile de Coco	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile d'Olive vierge	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	17.7	1.7	0.1	0.0	11.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.6	0.1	2	13	0	2
<b>Légumes et produits</b>	<b>1355.4</b>	<b>44.1</b>	<b>0.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>1314.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>84.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>206</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	171.0	5.5	0.0	0.0	150.8	0.0	0.0	25.7	0.0	0.0	0.0	0.0	24	5	0	0
Oignons secs	92.3	0.0	0.0	0.0	83.1	0.0	0.0	9.2	0.0	0.0	0.0	0.0	13	5	0	0
Autres Légumes et produits	1092.1	38.6	0.3	-0.1	1080.7	0.0	0.0	49.7	0.0	0.0	0.0	0.1	169	42	2	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>1192.4</b>	<b>26.0</b>	<b>17.3</b>	<b>0.2</b>	<b>1039.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>161.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>163</b>	<b>71</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	103.7	6.7	0.1	0.0	99.3	0.0	0.0	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	16	5	0	0
Limons, Limes et produits	34.9	0.3	0.0	0.0	33.4	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	5	1	0	0
Pamplemousses et produits	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	153.4	7.5	0.0	0.0	128.7	0.0	0.0	32.2	0.0	0.0	0.0	0.0	20	12	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	5.0	0.0	0.0	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	0	0	0
Ananas et produits	0.0	2.1	0.0	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.7	0.1	0.2	0.2	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisinet produits	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	899.3	3.5	16.9	0.0	769.1	0.0	0.0	116.9	0.0	0.0	0.0	0.0	121	52	1	0
<b>Stimulants</b>	<b>0.0</b>	<b>20.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>19.9</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	1.2	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Thé	0.0	18.2	0.1	0.0	18.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
<b>Epices</b>	<b>34.1</b>	<b>0.7</b>	<b>1.3</b>	<b>0.0</b>	<b>28.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>5.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	34.1	0.2	1.1	0.0	28.1	0.0	0.0	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	4	14	1	0
Clou de girofle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.4	0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>777.7</b>	<b>8.1</b>	<b>1.0</b>	<b>0.0</b>	<b>781.6</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3.2</b>	<b>0.0</b>	<b>123</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Vin	0.0	0.9	0.0	0.0	0.9		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	14.0	6.5	0.0	0.0	20.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
Boisson fermenté	759.5	0.1	0.0	0.0	759.6		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	119	46	0	0
Boissons alcoolique	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	4.1	0.0	1.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	41.9	1.2	0.0	40.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	3	0	0
Aliments pour nourrisson	0.0	0.8	0.0	0.0	0.8		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	41.1	1.2	0.0	39.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	3	0	0
Viandes (abatage) et produits	427.9	2.6	0.0	0.0	430.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	68	107	10	7
Viande de Bovin et produits	188.0	0.5	0.0	0.0	188.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30	47	4	3
Viande d'ovin et caprin et produits	144.5	0.3	0.0	0.0	144.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23	40	3	3
Viande de porc et produits	2.6	0.1	0.0	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	43.8	1.6	0.0	0.0	45.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	9	1	1
Autres viande animale et produits	49.0	0.1	0.0	0.0	49.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	10	1	1
Abats comestibles	58.2	0.0	0.0	0.0	58.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	2	0
Abats comestibles	58.2	0.0	0.0	0.0	58.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	2	0
Graisses animales et produits	9.1	0.0	0.0	0.0	9.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	12	0	1
Graisses animales	9.1	0.0	0.0	0.0	9.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	12	0	1
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Œufs et produits	25.8	0.3	0.0	0.0	15.8	0.0	0.0	9.0	0.0	0.0	0.0	1.3	2	3	0	0
Œufs et produits	25.8	0.3	0.0	0.0	15.8	0.0	0.0	9.0	0.0	0.0	0.0	1.3	2	3	0	0
Lait et produits (Beurre exclu)	787.3	14.4	0.1	0.0	767.4	0.0	0.0	34.1	0.0	0.0	0.0	0.0	120	96	5	6
Lait et produits	787.3	14.4	0.1	0.0	767.4	0.0	0.0	34.1	0.0	0.0	0.0	0.0	120	96	5	6

Annexe 4 : Bilan Alimentaire 2014

Population ('000): **16,963**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête			
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses
													Par jour			
	<b>1000 Tonnes Métriques</b>															
<b>Total-Demande</b>															74	51
<b>Produits Végétaux</b>	12838.6	1148.9	150.8	566.4	8668.8	983.8	-0.2	1066.5	766.8	158.9	1613.7	12.2	1400	2478	58	37
<b>Produits Animaux</b>	1259.9	29.8	0.2	0.1	1222.1	0.0	0.0	34.8	0.0	5.4	13.8	13.3	197	221	16	14
<b>Céréales et produits</b>	6981.5	744.9	3.8	575.4	3876.1	237.7	-0.1	608.3	742.9	117.8	1562.9	1.6	626	1707	42	14
<b>Riz et produits (Equiv. Blanchi)</b>	2166.8	439.2	0.4	19.6	1401.9	0.0	0.0	146.6	0.0	61.0	976.3	0.5	226	515	11	2
<b>Blé et produits</b>	45.7	296.8	2.5	35.8	279.3	0.0	0.0	22.7	0.0	1.1	0.0	1.1	45	116	3	1
<b>Orge et produits</b>	0.0	0.6	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	0	0	0
<b>Maïs et produits</b>	1744.1	4.1	0.6	30.8	742.0	0.0	0.0	114.8	344.2	22.2	493.6	0.0	120	383	10	4
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Mil et produits</b>	1715.5	0.0	0.1	391.1	805.6	17.5	0.0	198.9	191.4	18.1	93.0	0.0	130	387	8	3
<b>Sorgho et produits</b>	1271.9	3.7	0.0	98.1	616.5	220.2	0.0	122.3	203.8	14.6	0.0	0.0	100	290	9	3
<b>Autres Céréales et produits</b>	37.4	0.5	0.2	0.0	30.4	0.0	0.0	3.0	3.5	1.0	0.0	0.0	5	16	0	0
<b>Racines amyliacées et produits</b>	697.1	51.7	0.6	0.0	626.9	0.0	0.0	96.4	23.0	1.9	0.0	0.0	101	95	1	0
<b>Pomme de terre et produits</b>	157.4	26.0	0.1	0.0	117.5	0.0	0.0	64.0	0.0	1.9	0.0	0.0	19	14	0	0
<b>Manioc et produits</b>	52.2	0.0	0.0	0.0	21.4	0.0	0.0	7.7	23.0	0.0	0.0	0.0	3	4	0	0
<b>Patate douce et produits</b>	382.2	0.0	0.0	0.0	363.1	0.0	0.0	19.1	0.0	0.0	0.0	0.0	59	56	1	0
<b>Autres racines et tubercules</b>	12.0	17.1	0.5	0.0	28.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	5	5	0	0
<b>Ignames</b>	93.3	8.6	0.0	0.0	96.8	0.0	0.0	5.1	0.0	0.0	0.0	0.0	16	16	0	0
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	734.7	0.0	0.0	0.0	4.3	712.5	0.0	0.0	0.9	0.0	17.0	0.0	1	0	0	0
<b>Canne à sucre</b>	729.5	0.0	0.0	0.0	0	712	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0
<b>Betterave à sucre</b>	5.2	0.0	0.0	0.0	4	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0

<b>Edulcorants</b>	<b>79.2</b>	<b>190.8</b>	<b>4.9</b>	<b>-14.6</b>	<b>270.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9.4</b>	<b>44</b>	<b>154</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																	
<b>Sucre et produits (Equiv. Brute)</b>	<b>75.5</b>	<b>184.1</b>	<b>0.1</b>	<b>-14.8</b>	<b>264.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9.4</b>	<b>43</b>	<b>152</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Miel	3.7	0.0	0.0	0.0	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	2	0	0
Autres édulcorants et produits	0.0	6.7	4.8	0.2	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>191.6</b>	<b>1.6</b>	<b>0.0</b>	<b>-0.1</b>	<b>159.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>21.5</b>	<b>0.0</b>	<b>12.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>26</b>	<b>89</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Haricots secs et produits	4.3	1.3	0.0	0.0	5.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
Pois secs et produits	0.0	0.2	0.0	-0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	187.4	0.0	0.0	0.0	153.7	0.0	0.0	21.5	0.0	12.1	0.0	0.0	0.0	25	86	5	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>73.8</b>	<b>3.6</b>	<b>72.8</b>	<b>0.0</b>	<b>4.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fruits à coque et produits	73.8	3.6	72.8	0.0	4.5	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	2	0	0
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>383.7</b>	<b>3.0</b>	<b>34.1</b>	<b>0.0</b>	<b>254.2</b>	<b>33.7</b>	<b>0.0</b>	<b>37.6</b>	<b>0.0</b>	<b>27.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>41</b>	<b>107</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Soja et produits	2.2	0.1	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	277.0	1.1	9.1	0.0	210.0	0.0	0.0	32.9	0.0	26.1	0.0	0.0	0.0	34	86	4	7
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	1.5	0.0	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graine de Sésame	22.6	0.0	9.6	0.0	9.0	0.0	0.0	3.7	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	1	8	0	1
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	81.9	0.1	15.4	0.0	31.5	33.7	0.0	1.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	5	11	0	1
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>56.3</b>	<b>58.5</b>	<b>0.6</b>	<b>5.8</b>	<b>77.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>31.0</b>	<b>0.1</b>	<b>12</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
Huile de Soja	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Cotton	44.5	2.8	0.0	5.8	41.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	59	0	7
Huile de Palmiste	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Huile de Palm	0.0	51.8	0.5	0.0	28.9		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	0.1	5	41	0	5
Huile de Coco	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Olive vierge	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	11.8	3.0	0.0	0.0	5.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.8	0.0	1	7	0	1
<b>Légumes et produits</b>	<b>1232.3</b>	<b>30.5</b>	<b>0.6</b>	<b>-0.2</b>	<b>1149.1</b>	<b>0.0</b>	<b>-0.1</b>	<b>112.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1.0</b>	<b>186</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	120.2	2.4	0.2	0.0	110.4	0.0	0.0	12.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18	4	0	0
Oignons secs	72.7	13.6	0.0	0.0	77.7	0.0	0.0	8.6	0.0	0.0	0.0	0.0	13	5	0	0
Autres Légumes et produits	1039.4	14.5	0.4	-0.2	961.1	0.0	-0.1	91.8	0.0	0.0	0.0	1.0	155	34	2	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>1327.9</b>	<b>11.8</b>	<b>29.3</b>	<b>0.1</b>	<b>1120.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>189.9</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>181</b>	<b>86</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	104.8	3.8	0.0	0.0	97.9	0.0	0.0	10.8	0.0	0.0	0.0	0.0	16	5	0	0
Limons, Limes et produits	36.4	0.2	0.0	0.0	34.7	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	6	1	0	0
Pamplemousses et produits	0.7	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	136.4	0.0	0.0	0.0	109.1	0.0	0.0	27.3	0.0	0.0	0.0	0.0	18	11	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	2.3	0.0	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Ananas et produits	0.0	2.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.7	0.1	0.4	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisinet produits	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	1048.9	3.0	28.8	0.0	873.2	0.0	0.0	150.0	0.0	0.0	0.0	0.0	141	69	1	1
<b>Stimulants</b>	<b>73.8</b>	<b>3.6</b>	<b>72.8</b>	<b>0.0</b>	<b>4.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Thé	0.0	6.8	0.5	0.0	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	0	0	0
<b>Épices</b>	<b>27.4</b>	<b>1.4</b>	<b>0.8</b>	<b>0.0</b>	<b>27.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	27.4	0.3	0.6	0.0	26.8	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	4	14	1	0
Clou de girofle	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.9	0.2	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>1053.3</b>	<b>7.6</b>	<b>0.9</b>	<b>0.0</b>	<b>1057.1</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.7</b>	<b>0.0</b>	<b>171</b>	<b>67</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Vin	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	13.0	6.4	0.3	0.0	19.2		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
Boisson fermenté	1037.0	0.0	0.0	0.0	1037.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	167	66	1	0
Boissons alcoolique	0.0	0.6	0.1	0.0	0.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	3.2	0.1	0.6	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	0	0	0	0
<b>Produits divers</b>	<b>0.0</b>	<b>35.4</b>	<b>1.7</b>	<b>0.0</b>	<b>33.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aliments pour nourrisson	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	34.8	1.7	0.0	33.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5	2	0	0
<b>Viandes (abatage) et produits</b>	<b>400.1</b>	<b>2.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>390.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>12.5</b>	<b>63</b>	<b>99</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
Viande de Bovin et produits	181.4	0.8	0.0	0.0	173.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.1	28	44	4	3
Viande d'ovin et caprin et produits	129.4	0.2	0.0	0.0	127.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	21	35	3	2
Viande de porc et produits	2.7	0.1	0.0	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	38.3	1.3	0.0	0.0	39.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	8	1	0
Autres viande animale et produits	48.2	0.0	0.0	0.0	47.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	8	10	1	1
<b>Abats comestibles</b>	<b>54.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>54.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Abats comestibles	54.8	0.0	0.0	0.0	54.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	1	0
<b>Graisses animales et produits</b>	<b>8.6</b>	<b>14.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>8.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.8</b>	<b>0.8</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Graisses animales	8.6	14.6	0.0	0.0	8.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.8	0.8	1	12	0	1
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Œufs et produits</b>	<b>26.1</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>14.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>6.6</b>	<b>0.0</b>	<b>5.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Œufs et produits	26.1	0.2	0.0	0.0	14.3	0.0	0.0	6.6	0.0	5.4	0.0	0.0	2	3	0	0
<b>Lait et produits (Beurre exclu)</b>	<b>770.4</b>	<b>12.5</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>754.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>28.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>122</b>	<b>97</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Lait et produits	770.4	12.5	0.2	0.1	754.5	0.0	0.0	28.2	0.0	0.0	0.0	0.0	122	97	5	6

Annexe 5 : Bilan alimentaire 2013

Population ('000): **16,478**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête			
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses
													Par jour			
	<b>1000 Tonnes Métriques</b>															
<b>Total-Demande</b>															77	62
<b>Produits Végétaux</b>	9997.8	769.3	62.1	-464.9	7316.8	577.6	--	566.0	646.8	217.1	1841.0	4.6	1217	2470	62	48
<b>Produits Animaux</b>	1168.3	29.5	0.1	0.0	1143.5	0.0	--	27.3	0.0	4.4	10.3	12.1	190	223	16	15
<b>Céréales et produits</b>	5736.3	427.8	4.8	-476.4	3656.0	42.6	--	491.7	625.9	189.6	1629.8	0.1	608	1729	42	13
<b>Riz et produits (Equiv. Blanchi)</b>	2211.9	123.3	0.1	-146.3	1234.2	0.0	--	149.1	0.0	68.4	1029.7	0.0	205	524	11	2
<b>Blé et produits</b>	27.4	299.7	2.7	120.0	197.9	0.0	--	5.9	0.0	0.6	0.0	0.0	33	92	3	1
<b>Orge et produits</b>	0.0	0.3	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	0	0	0
<b>Maïs et produits</b>	1502.7	4.4	1.5	0.0	582.2	0.0	--	90.3	301.0	32.1	500.1	0.0	97	308	8	3
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Mil et produits</b>	1152.3	0.0	0.3	-200.0	865.1	18.6	--	153.7	162.3	52.3	100.0	0.0	144	428	9	4
<b>Sorgho et produits</b>	819.6	0.0	0.0	-250.0	758.3	24.0	--	90.8	160.4	36.1	0.0	0.0	126	368	11	4
<b>Autres Céréales et produits</b>	22.3	0.2	0.1	0.0	18.2	0.0	--	1.9	2.2	0.0	0.0	0.0	3	10	0	0
<b>Racines amyliacées et produits</b>	453.0	15.2	0.4	0.0	434.3	0.0	--	16.4	17.1	0.0	0.0	0.0	72	67	1	0
<b>Pomme de terre et produits</b>	87.0	12.1	0.4	0.0	98.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16	12	0	0
<b>Manioc et produits</b>	38.0	0.0	0.0	0.0	20.9	0.0	--	0.0	17.1	0.0	0.0	0.0	3	4	0	0
<b>Patate douce et produits</b>	250.0	0.0	0.0	0.0	237.5	0.0	--	12.5	0.0	0.0	0.0	0.0	39	38	1	0
<b>Autres racines et tubercules</b>	0.0	3.1	0.0	0.0	3.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	1	0	0
<b>Ignames</b>	78.0	0.0	0.0	0.0	74.1	0.0	--	3.9	0.0	0.0	0.0	0.0	12	12	0	0
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	360.8	0.0	0.0	0.0	0.0	339.9	--	0.0	3.8	0.0	17.0	0.1	0	0	0	0
<b>Canne à sucre</b>	357.0	0.0	0.0	0.0	0	340	--	0	0	0	17	0	0	0	0	0
<b>Betterave à sucre</b>	3.8	0.0	0.0	0.0	0	0	--	0	4	0	0	0	0	0	0	0



<b>Edulcorants</b>	<b>36.2</b>	<b>201.3</b>	<b>4.3</b>	<b>11.9</b>	<b>216.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4.5</b>	<b>36</b>	<b>128</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																	
Sucre et produits (Equiv. Brute)	36.0	196.1	0.1	11.9	215.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.5	36	128	0	0
Miel	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres édulcorants et produits	0.0	5.2	4.2	0.0	1.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>131.2</b>	<b>5.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-0.2</b>	<b>135.7</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>23</b>	<b>78</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
Haricots secs et produits	0.0	4.9	0.0	0.0	4.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
Pois secs et produits	0.0	0.0	0.0	-0.2	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	131.2	0.0	0.0	0.0	130.6	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	22	75	5	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>41.6</b>	<b>1.6</b>	<b>24.4</b>	<b>0.0</b>	<b>18.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Fruits à coque et produits	41.6	1.6	24.4	0.0	18.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	8	0	1
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>755.7</b>	<b>2.4</b>	<b>20.0</b>	<b>0.0</b>	<b>345.6</b>	<b>195.0</b>	<b>--</b>	<b>10.6</b>	<b>0.0</b>	<b>26.9</b>	<b>160.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>57</b>	<b>209</b>	<b>9</b>	<b>18</b>
Soja et produits	1.9	0.2	0.0	0.0	2.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	515.3	0.6	2.2	0.0	317.4	0.0	--	10.3	0.0	26.0	160.0	0.0	0.0	53	188	8	16
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graine de Sésame	35.0	0.0	17.8	0.0	16.8	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	3	16	0	1
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	203.5	0.0	0.0	0.0	7.8	195.0	--	0.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>79.4</b>	<b>42.7</b>	<b>0.3</b>	<b>0.0</b>	<b>89.7</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>32.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>15</b>	<b>122</b>	<b>0</b>	<b>14</b>
Huile de Soja	0.0	2.8	0.1	0.0	2.7		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	4	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Huile de Cotton	40.4	1.4	0.0	0.0	41.8		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	61	0	7
Huile de Palmiste	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Palm	0.0	33.3	0.2	0.0	11.3		--	0.0	0.0	0.0	21.8	0.0	0.0	2	17	0	2
Huile de Coco	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Olive vierge	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	39.0	4.2	0.1	0.0	32.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	10.2	0.0	5	39	0	5
<b>Légumes et produits</b>	<b>1679.3</b>	<b>22.3</b>	<b>0.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>1663.2</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>38.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>277</b>	<b>61</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	46.7	7.0	0.0	0.0	49.0	0.0	--	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	8	2	0	0
Oignons secs	43.6	10.3	0.0	0.0	48.5	0.0	--	5.4	0.0	0.0	0.0	0.0	8	3	0	0
Autres Légumes et produits	1589.0	4.9	0.3	-0.1	1565.6	0.0	--	28.2	0.0	0.0	0.0	0.0	260	56	3	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>600.1</b>	<b>8.8</b>	<b>6.0</b>	<b>-0.1</b>	<b>594.2</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>8.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>99</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	21.5	0.9	0.0	0.0	22.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	1	0	0
Limons, Limes et produits	26.3	0.1	0.0	0.0	26.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	1	0	0
Pamplemousses et produits	0.7	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	181.4	1.3	0.0	0.0	182.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30	18	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	1.6	0.0	0.0	1.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Ananas et produits	0.0	1.2	0.0	0.0	1.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.7	0.1	0.1	-0.1	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisinet produits	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	369.5	3.3	5.8	0.0	358.1	0.0	--	8.8	0.0	0.0	0.0	0.0	60	25	0	0
<b>Stimulants</b>	<b>0.2</b>	<b>9.7</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.1</b>	<b>9.7</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	0.7	0.0	-0.1	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Thé	0.2	8.4	0.2	0.0	8.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	1	0	0
<b>Epices</b>	<b>25.5</b>	<b>1.0</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>25.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	25.5	0.2	0.5	0.0	25.0	0.0	--	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	4	13	1	0
Clou de girofle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.6	0.1	0.0	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>98.6</b>	<b>6.5</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>	<b>102.6</b>		--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.2</b>	<b>0.0</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Vin	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	13.0	5.2	0.0	0.0	18.2		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
Boisson fermenté	83.6	0.0	0.0	0.0	83.6		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14	4	0	0
Boissons alcoolique	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	2.0	0.5	0.4	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	0	0	0	0
<b>Produits divers</b>	<b>0.0</b>	<b>25.1</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>24.5</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aliments pour nourrisson	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	24.4	0.5	0.0	23.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	2	0	0
<b>Viandes (abatage) et produits</b>	<b>374.9</b>	<b>2.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>377.7</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>63</b>	<b>99</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
Viande de Bovin et produits	151.7	0.5	0.0	0.0	152.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25	40	4	3
Viande d'ovin et caprin et produits	131.4	0.1	0.0	0.0	131.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22	39	3	3
Viande de porc et produits	2.6	0.0	0.0	0.0	2.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	44.1	2.1	0.0	0.0	46.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	9	1	1
Autres viande animale et produits	45.1	0.1	0.0	0.0	45.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	9	1	0
<b>Abats comestibles</b>	<b>54.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>54.6</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Abats comestibles	54.6	0.0	0.0	0.0	54.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	2	0
<b>Graisses animales et produits</b>	<b>8.5</b>	<b>17.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>16.0</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>10.3</b>	<b>0.0</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Graisses animales	8.5	17.8	0.0	0.0	16.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	10.3	0.0	3	21	0	2
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Œufs et produits</b>	<b>24.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.9</b>	<b>0.0</b>	--	<b>6.1</b>	<b>0.0</b>	<b>4.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Œufs et produits	24.2	0.1	0.0	0.0	13.9	0.0	--	6.1	0.0	4.4	0.0	0.0	2	3	0	0
<b>Lait et produits (Beurre exclu)</b>	<b>706.1</b>	<b>8.7</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>681.3</b>	<b>0.0</b>	--	<b>21.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>12.1</b>	<b>113</b>	<b>90</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Lait et produits	706.1	8.7	0.1	0.0	681.3	0.0	--	21.3	0.0	0.0	0.0	12.1	113	90	5	5

Annexe 6 : Bilan alimentaire 2012

Population ('000): **16,007**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête			
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses
													Par jour			
	<b>1000 Tonnes Métriques</b>															
<b>Total-Demande</b>															76	60
<b>Produits Végétaux</b>	10381.2	1196.4	81.1	690.0	6665.5	621.6	--	582.0	764.9	185.3	1984.7	2.5	1141	2471	61	46
<b>Produits Animaux</b>	1257.0	33.9	1.2	-0.2	1231.8	0.0	--	33.0	0.0	4.2	20.8	0.0	211	224	15	14
<b>Céréales et produits</b>	6674.8	807.1	5.4	667.2	3563.3	41.6	--	535.2	742.4	157.7	1769.0	0.1	610	1734	42	13
<b>Riz et produits (Equiv. Blanchi)</b>	1914.9	584.6	0.1	264.4	1170.5	0.0	--	135.1	0.0	60.5	868.9	0.0	200	511	11	2
<b>Blé et produits</b>	40.1	199.3	2.9	52.8	178.7	0.0	--	4.5	0.0	0.4	0.0	0.0	31	83	2	1
<b>Orge et produits</b>	0.0	3.3	0.1	0.0	3.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	1	2	0	0
<b>Maïs et produits</b>	1713.7	10.7	0.0	0.0	551.0	0.0	--	103.3	344.4	25.6	700.1	0.0	94	300	8	3
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Mil et produits</b>	1772.3	0.0	0.0	200.0	907.4	19.5	--	189.5	212.7	43.1	200.0	0.0	155	462	10	4
<b>Sorgho et produits</b>	1212.4	9.2	1.9	150.0	735.3	22.1	--	100.9	183.2	28.1	0.0	0.0	126	367	11	4
<b>Autres Céréales et produits</b>	21.4	0.1	0.3	0.0	17.2	0.0	--	1.8	2.1	0.0	0.0	0.0	3	9	0	0
<b>Racines amyliées et produits</b>	475.0	21.4	0.2	0.0	460.8	0.0	--	17.3	18.1	0.0	0.1	0.0	79	76	1	0
<b>Pomme de terre et produits</b>	90.0	10.6	0.1	0.0	100.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17	12	0	0
<b>Manioc et produits</b>	40.0	0.2	0.0	0.0	22.0	0.0	--	0.0	18.1	0.0	0.1	0.0	4	4	0	0
<b>Patate douce et produits</b>	265.0	0.0	0.1	0.0	251.7	0.0	--	13.3	0.0	0.0	0.0	0.0	43	41	1	0
<b>Autres racines et tubercules</b>	0.0	10.6	0.0	0.0	10.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	5	0	0
<b>Ignames</b>	80.0	0.0	0.0	0.0	76.0	0.0	--	4.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13	13	0	0
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	394.5	0.0	0.0	0.0	0.0	370.0	--	0.0	4.5	0.0	20.0	0.0	0	0	0	0
<b>Canne à sucre</b>	390.0	0.0	0.0	0.0	0	370	--	0	0	0	20	0	0	0	0	0
<b>Betterave à sucre</b>	4.5	0.0	0.0	0.0	0	0	--	0	5	0	0	0	0	0	0	0

<b>Edulcorants</b>	<b>37.2</b>	<b>215.6</b>	<b>6.4</b>	<b>11.3</b>	<b>232.6</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.5</b>	<b>40</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																	
<b>Sucre et produits (Equiv. Brute)</b>	<b>37.0</b>	<b>209.4</b>	<b>0.0</b>	<b>13.3</b>	<b>230.6</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.5</b>	<b>39</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Miel	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres édulcorants et produits	0.0	6.2	6.4	-2.0	1.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>157.7</b>	<b>2.3</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.3</b>	<b>159.5</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>27</b>	<b>94</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Haricots secs et produits	0.0	1.7	0.0	0.0	1.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Pois secs et produits	0.0	0.1	0.2	-0.3	0.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	157.7	0.5	0.0	0.0	157.6	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	27	93	6	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>41.1</b>	<b>8.8</b>	<b>36.4</b>	<b>0.0</b>	<b>13.4</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fruits à coque et produits	41.1	8.8	36.4	0.0	13.4	0.0	--	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	6	0	0
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>738.5</b>	<b>14.3</b>	<b>8.3</b>	<b>12.0</b>	<b>325.6</b>	<b>210.0</b>	<b>--</b>	<b>9.8</b>	<b>0.0</b>	<b>27.1</b>	<b>160.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>56</b>	<b>204</b>	<b>8</b>	<b>17</b>
Soja et produits	2.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	478.9	12.4	1.2	0.0	294.3	0.0	--	9.6	0.0	26.1	160.0	0.0	0.0	50	179	8	15
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graine de Sésame	39.0	0.0	7.1	12.0	19.4	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	3	19	1	2
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	218.6	0.7	0.0	0.0	8.6	210.0	--	0.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>79.3</b>	<b>40.3</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>84.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>34.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>15</b>	<b>118</b>	<b>0</b>	<b>14</b>
Huile de Soja	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Cotton	37.3	0.0	0.0	0.0	37.3		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	56	0	6
Huile de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Palm	0.0	38.9	0.1	0.0	12.5		--	0.0	0.0	0.0	26.3	0.0	0.0	2	19	0	2
Huile de Coco	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Olive vierge	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	42.0	0.8	0.1	0.0	34.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	8.4	0.0	6	42	0	5
<b>Légumes et produits</b>	<b>1179.7</b>	<b>19.5</b>	<b>2.5</b>	<b>-0.1</b>	<b>1186.3</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>10.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>203</b>	<b>45</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	42.0	7.3	0.9	0.0	44.2	0.0	--	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	8	2	0	0
Oignons secs	44.0	8.8	0.0	0.0	47.5	0.0	--	5.3	0.0	0.0	0.0	0.0	8	3	0	0
Autres Légumes et produits	1093.7	3.5	1.6	-0.1	1094.6	0.0	--	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	187	40	2	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>496.5</b>	<b>23.1</b>	<b>18.9</b>	<b>0.1</b>	<b>491.9</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>8.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>84</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	22.0	0.5	0.1	0.0	22.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	1	0	0
Limons, Limes et produits	26.5	0.1	0.0	0.0	26.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5	1	0	0
Pamplemousses et produits	0.7	0.1	0.0	0.0	0.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	185.0	16.9	0.0	0.0	201.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35	21	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	0.9	0.0	0.0	0.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Ananas et produits	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.0	0.6	0.2	0.1	0.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisinet produits	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	262.3	3.1	18.7	0.0	237.9	0.0	--	8.8	0.0	0.0	0.0	0.0	41	17	0	0
<b>Stimulants</b>	<b>0.1</b>	<b>13.8</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.1</b>	<b>13.9</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	0.6	0.2	-0.1	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	0.8	0.0	0.0	0.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Thé	0.1	12.5	0.0	0.0	12.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	1	0	0
<b>Epices</b>	<b>5.2</b>	<b>1.1</b>	<b>0.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>5.9</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	5.2	0.1	0.2	0.0	4.9	0.0	--	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
Clou de girofle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.2	0.1	-0.1	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>101.7</b>	<b>3.6</b>	<b>1.4</b>	<b>0.0</b>	<b>103.1</b>		--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.8</b>	<b>0.0</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Vin	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	12.0	2.9	0.0	0.0	14.9		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
Boisson fermenté	87.7	0.0	0.0	0.0	87.7		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15	5	0	0
Boissons alcoolique	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	2.0	0.2	1.4	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0	0	0	0
<b>Produits divers</b>	<b>0.0</b>	<b>25.1</b>	<b>0.7</b>	<b>0.0</b>	<b>24.4</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aliments pour nourrisson	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	24.7	0.7	0.0	24.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	2	0	0
<b>Viandes (abatage) et produits</b>	<b>311.5</b>	<b>0.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>312.2</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>53</b>	<b>84</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
Viande de Bovin et produits	100.1	0.0	0.0	0.0	100.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17	27	3	2
Viande d'ovin et caprin et produits	122.1	0.0	0.0	0.0	122.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21	37	3	3
Viande de porc et produits	2.6	0.0	0.0	0.0	2.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	42.0	0.6	0.0	0.0	42.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	9	1	1
Autres viande animale et produits	44.7	0.0	0.0	0.0	44.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	10	1	0
<b>Abats comestibles</b>	<b>44.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>44.0</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Abats comestibles	44.0	0.0	0.0	0.0	44.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	8	1	0
<b>Graisses animales et produits</b>	<b>7.0</b>	<b>21.2</b>	<b>0.3</b>	<b>0.0</b>	<b>7.1</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>20.8</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Graisses animales	7.0	21.2	0.3	0.0	7.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	20.8	0.0	1	10	0	1
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Œufs et produits</b>	<b>22.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>12.3</b>	<b>0.0</b>	--	<b>5.5</b>	<b>0.0</b>	<b>4.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Œufs et produits	22.0	0.0	0.0	0.0	12.3	0.0	--	5.5	0.0	4.2	0.0	0.0	2	3	0	0
<b>Lait et produits (Beurre exclu)</b>	<b>872.4</b>	<b>11.9</b>	<b>0.9</b>	<b>-0.2</b>	<b>856.2</b>	<b>0.0</b>	--	<b>27.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>147</b>	<b>119</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Lait et produits	872.4	11.9	0.9	-0.2	856.2	0.0	--	27.5	0.0	0.0	0.0	0.0	147	119	6	7

Annexe 7 : Bilan alimentaire 2011

Population ('000): **15,541**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête			
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses
	1000 Tonnes Métriques												Par jour			
													g	kcal	g	g
<b>Total-Demande</b>															80	65
<b>Produits Végétaux</b>	9462.2	646.1	65.1	-45.9	6605.7	586.1	--	514.8	644.3	204.6	1520.1	13.4	1165	2513	62	48
<b>Produits Animaux</b>	1512.7	24.9	0.1	0.1	1448.1	0.0	--	52.9	0.0	4.1	11.6	20.7	255	275	18	18
<b>Céréales et produits</b>	5777.9	278.5	3.0	-6.3	3457.1	38.1	--	466.5	619.6	179.1	1299.2	0.1	609	1730	42	13
<b>Riz et produits (Equiv. Blanc)</b>	1741.5	110.5	0.0	-226.8	1183.9	0.0	--	121.0	0.0	61.7	712.1	0.0	209	530	11	2
<b>Blé et produits</b>	33.8	159.7	0.2	20.5	169.0	0.0	--	3.3	0.0	0.6	0.0	0.0	30	84	2	1
<b>Orge et produits</b>	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	0	0	0
<b>Maïs et produits</b>	1298.2	7.6	2.7	30.0	509.3	0.0	--	78.1	260.5	23.2	402.1	0.0	90	285	8	3
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Mil et produits</b>	1462.1	0.0	0.2	20.0	845.7	18.2	--	161.5	175.5	56.2	185.0	0.0	149	444	10	4
<b>Sorgho et produits</b>	1191.0	0.0	0.0	150.0	707.0	19.9	--	98.2	178.6	37.4	0.0	0.0	125	363	11	3
<b>Autres Céréales et produits</b>	51.2	0.6	0.0	0.0	42.3	0.0	--	4.4	5.1	0.0	0.0	0.0	7	24	1	0
<b>Racines amylicées et produits</b>	542.4	7.5	0.2	0.0	510.5	0.0	--	18.6	20.7	0.0	0.0	0.0	90	82	1	0
<b>Pomme de terre et produits</b>	124.5	7.5	0.2	0.0	131.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23	16	0	0
<b>Manioc et produits</b>	45.9	0.0	0.0	0.0	25.2	0.0	--	0.0	20.7	0.0	0.0	0.0	4	5	0	0
<b>Patate douce et produits</b>	280.0	0.0	0.0	0.0	266.0	0.0	--	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0	47	45	1	0
<b>Autres racines et tubercules</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Ignames</b>	92.0	0.0	0.0	0.0	87.4	0.0	--	4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	15	15	0	0
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	364.0	0.0	0.0	0.0	0.0	340.0	--	0.0	4.0	0.0	20.0	0.0	0	0	0	0
<b>Canne à sucre</b>	360.0	0.0	0.0	0.0	0	340	--	0	0	0	20	0	0	0	0	0
<b>Betterave à sucre</b>	4.0	0.0	0.0	0.0	0	0	--	0	4	0	0	0	0	0	0	0



<b>Edulcorants</b>	<b>34.2</b>	<b>237.4</b>	<b>1.4</b>	<b>-16.2</b>	<b>273.2</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.3</b>	<b>48</b>	<b>170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																
<b>Sucre et produits (Equiv. Brute)</b>	<b>34.0</b>	<b>233.1</b>	<b>0.0</b>	<b>-16.7</b>	<b>270.4</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.3</b>	<b>48</b>	<b>170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Miel	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres édulcorants et produits	0.0	4.4	1.4	0.5	2.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>152.1</b>	<b>1.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.5</b>	<b>152.1</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>27</b>	<b>92</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Haricots secs et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pois secs et produits	0.0	1.0	0.0	0.5	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	152.1	0.0	0.0	0.0	151.5	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	27	92	6	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>30.9</b>	<b>1.4</b>	<b>21.2</b>	<b>0.0</b>	<b>11.1</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fruits à coque et produits	30.9	1.4	21.2	0.0	11.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	5	0	0
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>757.6</b>	<b>7.4</b>	<b>34.8</b>	<b>-14.0</b>	<b>340.5</b>	<b>208.0</b>	<b>--</b>	<b>10.8</b>	<b>0.0</b>	<b>25.0</b>	<b>160.0</b>	<b>0.0</b>	<b>60</b>	<b>212</b>	<b>9</b>	<b>18</b>
Soja et produits	1.9	0.0	0.0	0.0	1.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	524.0	5.0	6.2	0.0	328.2	0.0	--	10.5	0.0	24.1	160.0	0.0	58	206	9	17
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graine de Sésame	15.2	0.0	28.6	-14.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0	0	0	0
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	216.5	1.6	0.0	0.0	9.4	208.0	--	0.3	0.0	0.4	0.0	0.0	2	4	0	0
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>66.3</b>	<b>52.4</b>	<b>0.2</b>	<b>-10.0</b>	<b>89.1</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>39.5</b>	<b>0.0</b>	<b>16</b>	<b>128</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
Huile de Soja	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Cotton	24.7	0.5	0.0	-10.0	35.2		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	55	0	6
Huile de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Palm	0.0	44.3	0.0	0.0	15.2		--	0.0	0.0	0.0	29.0	0.0	3	24	0	3
Huile de Coco	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Olive vierge	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	41.6	7.2	0.0	0.0	38.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	10.5	0.0	7	49	0	6
<b>Légumes et produits</b>	<b>1235.1</b>	<b>9.5</b>	<b>0.6</b>	<b>0.1</b>	<b>1233.7</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>10.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>217</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	41.5	1.9	0.0	0.0	39.3	0.0	--	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	7	2	0	0
Oignons secs	42.0	4.7	0.1	0.0	41.9	0.0	--	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	7	3	0	0
Autres Légumes et produits	1151.6	2.9	0.5	0.1	1152.5	0.0	--	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	203	44	2	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>401.5</b>	<b>15.0</b>	<b>2.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>405.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>8.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>72</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	20.0	0.3	0.0	0.0	20.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	1	0	0
Limons, Limes et produits	26.0	0.0	0.0	0.0	26.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5	1	0	0
Pamplemousses et produits	0.6	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	137.8	8.4	0.0	0.0	146.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	26	15	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	1.6	0.0	0.0	1.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Ananas et produits	0.0	1.6	0.0	0.0	1.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.6	0.2	0.3	-0.2	0.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisin et produits	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	216.5	2.3	2.0	0.0	208.4	0.0	--	8.5	0.0	0.0	0.0	0.0	37	16	0	0
<b>Stimulants</b>	<b>0.1</b>	<b>9.2</b>	<b>0.6</b>	<b>0.2</b>	<b>8.6</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	1.4	0.0	0.2	1.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Thé	0.1	7.6	0.6	0.0	7.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	0	0	0
<b>Epices</b>	<b>5.2</b>	<b>1.1</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>5.9</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	5.2	0.8	0.2	0.0	5.6	0.0	--	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	1	3	0	0
Clou de girofle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>94.8</b>	<b>3.1</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>95.9</b>		--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1.5</b>	<b>0.0</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Vin	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	11.0	2.0	0.0	0.0	13.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	1	0	0
Boisson fermenté	81.8	0.0	0.0	0.0	81.8		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14	4	0	0
Boissons alcoolique	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	2.0	0.0	0.5	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	0	0	0	0
<b>Produits divers</b>	<b>0.0</b>	<b>22.6</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>22.4</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aliments pour nourrisson	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	22.3	0.2	0.0	22.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	2	0	0
<b>Viandes (abatage) et produits</b>	<b>351.6</b>	<b>1.3</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>352.8</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>62</b>	<b>98</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
Viande de Bovin et produits	143.0	0.2	0.0	0.0	143.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25	40	4	3
Viande d'ovin et caprin et produits	121.4	0.0	0.0	0.0	121.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21	38	3	3
Viande de porc et produits	2.6	0.1	0.0	0.0	2.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	41.2	0.9	0.1	0.0	42.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7	9	1	1
Autres viande animale et produits	43.5	0.0	0.0	0.0	43.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	10	1	0
<b>Abats comestibles</b>	<b>51.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>51.1</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Abats comestibles	51.1	0.0	0.0	0.0	51.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	1	0
<b>Graisses animales et produits</b>	<b>8.0</b>	<b>11.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>8.1</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>11.6</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Graisses animales	8.0	11.7	0.0	0.0	8.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	11.6	0.0	1	12	0	1
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Œufs et produits</b>	<b>23.4</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.5</b>	<b>0.0</b>	--	<b>5.9</b>	<b>0.0</b>	<b>4.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Œufs et produits	23.4	0.1	0.0	0.0	13.5	0.0	--	5.9	0.0	4.1	0.0	0.0	2	3	0	0
<b>Lait et produits (Beurre exclu)</b>	<b>1078.6</b>	<b>11.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>1022.5</b>	<b>0.0</b>	--	<b>47.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>20.7</b>	<b>180</b>	<b>152</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Lait et produits	1078.6	11.8	0.0	0.1	1022.5	0.0	--	47.0	0.0	0.0	0.0	20.7	180	152	7	9

Annexe 8 : Bilan alimentaire 2010

Population ('000): **15,075**

Produit	Disponibilité intérieure ( 1000 TM)				Utilisations Domestiques (1000 TM)								Disponibilité par tête			
	Prod.	Imp.	Exp.	Var.S.	Alim.	Trans.	Alim.T	Pertes	Alim. A.	Seme.	Ut.Ind.	Ut. Res.	quantité	Calorie	Protéines	Graisses
	1000 Tonnes Métriques												Par jour			
													g	kcal	g	g
<b>Total-Demande</b>															75	54
<b>Produits Végétaux</b>	9716.5	604.5	68.8	288.7	6137.5	574.9	--	544.1	663.1	264.9	1776.6	2.5	1115	2385	57	37
<b>Produits Animaux</b>	1458.7	35.1	0.1	0.1	1394.9	0.0	--	51.3	0.0	4.2	23.3	19.9	254	273	18	17
<b>Céréales et produits</b>	6409.7	249.6	1.6	309.6	3365.8	35.2	--	501.2	642.0	239.7	1564.1	0.1	612	1737	43	13
<b>Riz et produits (Equiv. Blanc)</b>	2305.6	62.8	0.0	79.6	1141.9	0.0	--	151.8	0.0	83.0	912.1	0.0	208	528	11	2
<b>Blé et produits</b>	23.8	182.8	0.0	40.0	162.4	0.0	--	3.5	0.0	0.6	0.0	0.0	30	83	2	1
<b>Orge et produits</b>	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0	0	0	0
<b>Maïs et produits</b>	1403.6	3.8	1.2	70.0	482.1	0.0	--	84.2	280.8	37.0	452.0	0.0	88	278	7	3
<b>Seigle et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Avoine et produits</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Mil et produits</b>	1373.3	0.0	0.3	-30.0	795.0	17.1	--	154.1	168.4	68.5	200.0	0.0	144	430	9	4
<b>Sorgho et produits</b>	1250.8	0.0	0.0	150.0	741.6	18.1	--	103.0	187.6	50.6	0.0	0.0	135	393	12	4
<b>Autres Céréales et produits</b>	52.5	0.2	0.0	0.0	42.9	0.0	--	4.5	5.2	0.0	0.0	0.0	8	25	1	0
<b>Racines amylicées et produits</b>	415.5	7.7	0.4	0.0	391.0	0.0	--	14.7	17.2	0.0	0.0	0.0	71	65	1	0
<b>Pomme de terre et produits</b>	82.5	7.7	0.4	0.0	89.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16	12	0	0
<b>Manioc et produits</b>	38.2	0.0	0.0	0.0	21.0	0.0	--	0.0	17.2	0.0	0.0	0.0	4	4	0	0
<b>Patate douce et produits</b>	204.7	0.0	0.0	0.0	194.5	0.0	--	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	35	34	0	0
<b>Autres racines et tubercules</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Ignames</b>	90.1	0.0	0.0	0.0	85.6	0.0	--	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	16	16	0	0
<b>Cultures sucrières (Excl. Prod.)</b>	362.9	0.0	0.0	0.0	0.0	340.0	--	0.0	3.9	0.0	19.0	0.0	0	0	0	0
<b>Canne à sucre</b>	359.0	0.0	0.0	0.0	0	340	--	0	0	0	19	0	0	0	0	0
<b>Betterave à sucre</b>	3.9	0.0	0.0	0.0	0	0	--	0	4	0	0	0	0	0	0	0

<b>Edulcorants</b>	<b>34.2</b>	<b>232.3</b>	<b>0.5</b>	<b>-2.2</b>	<b>265.8</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2.4</b>	<b>48</b>	<b>171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sucre non centrifuge																
Sucre et produits (Equiv. Brute)	34.0	229.1	0.0	-3.2	263.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	48	171	0	0
Miel	0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres édulcorants et produits	0.0	3.2	0.5	1.0	1.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Légumineuses et produits</b>	<b>156.9</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>156.9</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>29</b>	<b>99</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Haricots secs et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pois secs et produits	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres légumineuses et produits	156.9	0.0	0.0	0.0	156.4	0.0	--	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	28	98	6	1
<b>Fruits à coque et produits</b>	<b>39.0</b>	<b>6.1</b>	<b>32.7</b>	<b>0.0</b>	<b>12.3</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Fruits à coque et produits	39.0	6.1	32.7	0.0	12.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	6	0	1
<b>Oléagineux (ecl. Prod.)</b>	<b>540.0</b>	<b>6.8</b>	<b>27.8</b>	<b>-7.0</b>	<b>135.0</b>	<b>199.7</b>	<b>--</b>	<b>6.6</b>	<b>0.0</b>	<b>24.7</b>	<b>160.0</b>	<b>0.0</b>	<b>25</b>	<b>85</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
Soja et produits	1.9	0.1	0.0	0.0	1.9	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Arachides (Equiv. Décortiquée)	314.5	4.7	8.2	0.0	120.8	0.0	--	6.3	0.0	23.8	160.0	0.0	22	78	3	7
Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graines de Colza/Moutarde	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Noix de coco et copra	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Graine de Sésame	13.3	0.0	19.5	-7.0	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0	0	0	0
Noix de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Olives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres oléagineux	210.3	1.4	0.0	0.0	11.2	199.7	--	0.3	0.0	0.5	0.0	0.0	2	5	0	0
<b>Huiles Végétales et produits</b>	<b>59.7</b>	<b>45.1</b>	<b>0.3</b>	<b>-12.0</b>	<b>84.4</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>32.1</b>	<b>0.0</b>	<b>15</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>14</b>
Huile de Soja	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Arachide	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Tournesol	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Colza/Moutarde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Cotton	19.8	2.1	0.0	-12.0	33.9		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6	55	0	6
Huile de Palmiste	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de Palm	0.0	35.0	0.1	0.0	13.9		--	0.0	0.0	0.0	21.0	0.0	3	22	0	3
Huile de Coco	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

Rapport national d'analyse des bilans alimentaires du Mali

Huile de Sésame	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile d'Olive vierge	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Huile de son de riz																
Huile de Germe de Maïs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres huiles végétales	39.9	7.7	0.0	0.0	36.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	11.1	0.0	7	48	0	6
<b>Légumes et produits</b>	<b>1083.3</b>	<b>11.1</b>	<b>0.7</b>	<b>0.1</b>	<b>1080.6</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>13.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>196</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Tomates et produits	41.3	3.3	0.0	0.0	40.4	0.0	--	4.1	0.0	0.0	0.0	0.0	7	2	0	0
Oignons secs	40.0	4.6	0.1	0.0	40.0	0.0	--	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	7	3	0	0
Autres Légumes et produits	1002.0	3.2	0.5	0.1	1000.1	0.0	--	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	182	38	2	0
<b>Fruits et produits (Vin Exclu.)</b>	<b>524.0</b>	<b>11.6</b>	<b>3.9</b>	<b>0.2</b>	<b>523.4</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>8.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>95</b>	<b>44</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Orange, Tang-Mand. Et produits	17.5	0.3	0.0	0.0	17.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3	1	0	0
Limons, Limes et produits	25.5	0.0	0.0	0.0	25.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5	1	0	0
Pamplemousses et produits	1.1	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres Agrumes et produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Banane	172.2	7.9	0.0	0.0	180.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33	20	0	0
Plantains	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Pomme et produits	0.0	0.7	0.0	0.0	0.7	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Ananas et produits	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Dattes	0.2	0.5	0.1	0.2	0.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Raisin et produits	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres fruits et produits	307.6	0.8	3.8	0.0	296.4	0.0	--	8.1	0.0	0.0	0.0	0.0	54	22	0	0
<b>Stimulants</b>	<b>0.1</b>	<b>9.1</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>9.1</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Café et produits	0.0	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Cacao et produits	0.0	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Thé	0.1	7.3	0.1	0.0	7.4	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	1	0	0
<b>Epices</b>	<b>2.3</b>	<b>1.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>3.0</b>	<b>0.0</b>	<b>--</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Poivre	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Piment	2.3	0.8	0.1	0.0	2.8	0.0	--	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	1	2	0	0
Clou de girofle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Autres épices	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0

<b>Alcool (Bière et Vin inclus)</b>	<b>88.9</b>	<b>2.6</b>	<b>0.6</b>	<b>0.0</b>	<b>89.5</b>		--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1.4</b>	<b>0.0</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Vin	0.0	0.6	0.0	0.0	0.6		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Bière d'Orge	10.0	1.7	0.0	0.0	11.7		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2	1	0	0
Boisson fermenté	76.9	0.0	0.0	0.0	76.9		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14	4	0	0
Boissons alcoolique	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Alcool non-alimentaire	2.0	0.0	0.6	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	1.4	0.0	0	0	0	0
<b>Produits divers</b>	<b>0.0</b>	<b>21.0</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>20.8</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Aliments pour nourrisson	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Produits divers	0.0	20.7	0.2	0.0	20.5	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4	2	0	0
<b>Viandes (abatage) et produits</b>	<b>340.9</b>	<b>1.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>341.8</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>62</b>	<b>98</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
Viande de Bovin et produits	138.8	0.1	0.0	0.0	139.0	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25	40	4	3
Viande d'ovin et caprin et produits	114.8	0.0	0.0	0.0	114.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21	37	3	3
Viande de porc et produits	2.5	0.0	0.0	0.0	2.6	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	1	0	0
Chair de volaille et produits	41.6	0.8	0.1	0.0	42.3	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	9	1	1
Autres viande animale et produits	43.1	0.0	0.0	0.0	43.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8	10	1	0
<b>Abats comestibles</b>	<b>49.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>49.1</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Abats comestibles	49.1	0.0	0.0	0.0	49.1	0.0	--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9	10	1	0
<b>Graisses animales et produits</b>	<b>7.7</b>	<b>23.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7.8</b>	<b>0.0</b>	--	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>23.3</b>	<b>0.0</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Graisses animales	7.7	23.4	0.0	0.0	7.8	0.0	--	0.0	0.0	0.0	23.3	0.0	1	12	0	1
Beurre, Ghee	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
Crème	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		--	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0	0
<b>Œufs et produits</b>	<b>23.9</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>13.8</b>	<b>0.0</b>	--	<b>6.0</b>	<b>0.0</b>	<b>4.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Œufs et produits	23.9	0.1	0.0	0.0	13.8	0.0	--	6.0	0.0	4.2	0.0	0.0	3	3	0	0
<b>Lait et produits (Beurre exclu)</b>	<b>1037.2</b>	<b>10.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>982.5</b>	<b>0.0</b>	--	<b>45.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>19.9</b>	<b>179</b>	<b>150</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Lait et produits	1037.2	10.7	0.0	0.1	982.5	0.0	--	45.3	0.0	0.0	0.0	19.9	179	150	7	9